

RÉALITÉS DES FEMMES ET DES FILLES DE POINTE-AUX-TREMBLES MONTRÉAL-EST

Document présenté par le

**COMITÉ AVISEUR DE LA CONDITION FÉMININE
DE POINTE-AUX-TREMBLES/MONTRÉAL/EST**



**Centre des femmes
de Pointe-aux-Trembles**

22 octobre 2007

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du Comité aviseur de la condition féminine de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est.....	4
Présentation des membres du Comité aviseur.....	5
Présentation des partenaires et de l'équipe de réalisation.....	6
Introduction.....	7
Les faits saillants et les tendances principales.....	8
1. Profil sociodémographique.....	11
1.1 Effectifs en présence.....	11
1.2 Immigration	12
1.3 Le profil des âges.....	13
1.4 Situation familiale	14
1.5 Revenus.....	15
2. Femme et pauvreté.....	17
2.1 Logement et pauvreté au Québec : une crise...au féminin.....	17
2.2 L'inflation du coût des loyers à Montréal.....	23
2.3 Les femmes et le logement social.....	24
2.4 Transport en commun : les femmes les plus grandes utilisatrices !	26
3. Femme et éducation.....	28
3.1 Niveau de scolarité.....	28
3.2 Réussite scolaire chez les jeunes filles au secondaire.....	30
3.3 L'hypersexualisation des jeunes dans les écoles.....	32
4. Femme et sécurité.....	34
4.1 Violence sexuelle.....	34
4.2 Sécurité des femmes.....	43
4.3 Les aînées victimes de violence.....	46
5. Femme et santé.....	48
5.1 Faits saillants sur la santé des femmes.....	48
5.2 La malnutrition, activités physiques et la santé.....	50
5.3 Santé mentale.....	51

TABLE DES MATIÈRES

6. Femme et travail.....	59
6.1 Activité et travail	59
6.2 Taux de chômage.....	60
6.3 Assistance emploi.....	61
6.4 Les femmes immigrantes.....	62
6.5 Les secteurs d'emploi.....	62
6.6 L'accès au travail des femmes de 45 ans et plus.....	62
7. Femme et environnement.....	64
7.1 La pollution atmosphérique.....	64
7.2 La pollution du fleuve.....	65
7.3 Changer nos comportements.....	69
8. Femme, vie communautaire et culture.....	71
8.1 La vie communautaire et l'action bénévole.....	71
8.2 La femme et la culture.....	74
Annexe (Thème : environnement)	78
Bibliographie.....	81
Contacts des membres du Comité aviseur.....	85

PRÉSENTATION DU COMITÉ AVISEUR DE LA CONDITION FÉMININE DE POINTE-AUX-TREMBLES / MONTRÉAL-EST

Le *Comité aviseur de la condition féminine de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est* a été créé en septembre 2006 et regroupe des femmes issues de divers milieux. Il a pour mission de veiller à ce que la femme soit prise en compte de façon distincte et spécifique dans l'élaboration des plans d'action et des programmes mis en place par les différents acteurs concernés dans le cadre du développement communautaire, social, économique et culturel de Pointe-aux-Trembles (PAT) et Montréal-Est (ME), cela en partenariat avec le milieu.

Ses objectifs

- Connaître la situation et les enjeux spécifiques liés aux femmes de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est;
- Promouvoir et sensibiliser la population de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est sur les conditions de vie des femmes;
- Partager l'information en matière de condition féminine;
- Défendre les droits de la femme.

Son historique

L'idée de créer un *Comité aviseur de la condition féminine à PAT/ME* est venue suite à plusieurs années d'implication citoyenne du *Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles*. En effet, depuis la création du Centre en 1995, son implication continue dans des actions collectives et politiques, afin d'améliorer les conditions de vie des femmes de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est, a toujours porté fruit. Mais encore beaucoup de travail reste à faire. Il faut demeurer vigilantes et proactives dans l'application des lois et des actions relatives à la condition féminine. Les femmes, selon les statistiques, sont toujours les plus pauvres de notre société et continuent à vivre de la discrimination et de la violence. C'est dans cette optique que nous avons formé le Comité, afin de poursuivre et d'intensifier notre engagement.

Son fonctionnement

Le Comité est autonome et est coordonné par le *Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles*. Il se rapporte à l'*Agora de la Table de développement social de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est*. Il a pour but de créer des liens avec d'autres instances ou organismes et de favoriser l'implication citoyenne.

La Charte montréalaise sert de référence juridique dans la mise en place de certaines revendications. (copie électronique disponible sur le site de la Ville de Montréal au : www.montreal.qc.ca/chartedesdroits).

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ AVISEUR

(Par ordre alphabétique)

Pierrette Dalpé, présidente de l'AFÉAS ME (Association féminine d'éducation et d'action sociale Montréal-Est)

Suzanne Décarie, conseillère municipale de Pointe-aux-Trembles (Ville de Montréal) et commissaire à la CSPÎ (Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île)

Guylaine Dion, agente sociocommunautaire au SPVM (Service de police de la Ville de Montréal) – Poste de quartier (PDQ) 49

Mireille Hébert, agente de communication et de développement social au Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles

Rose-Marie Léveillé, membre de l'AQDR Mercier (Association québécoise des droits des retraités et préretraités) et citoyenne de PAT

Monique Major, conseillère de ville, Ville de Montréal-Est

Dorette Mekamdjio, coordonnatrice du Journal Paroles de femmes (Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles)

Jeannine Ménard, présidente de l'AREQ de PAT (Association des retraitées et des retraités de l'enseignement du Québec)

Danielle Mongeau, directrice de la Maison Dalauze (Maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence et en difficulté)

Lyne Pépin, organisatrice communautaire au CSSS PÎ (Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île)

Gisèle Pomerleau, coordonnatrice du Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles



Rangée arrière : Guylaine Dion, Monique Major, Mireille Hébert, Lyne Pépin et Suzanne Décarie
Rangée avant : Jeannine Ménard, Pierrette Dalpé, Danielle Mongeau, Gisèle Pomerleau et Dorette Mekamdjio
Absente : Rose-Marie Léveillé

Nous remercions tous nos partenaires qui ont rendu Possible la réalisation et l'impression de ce document



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE RÉALISATION DU DOCUMENT

Cueillette des données secondaires (statistiques, études, portraits et autres) :

Les membres du *Comité avisé*

Recherche, tri et rédaction :

Chargée de projet : Mireille Hébert Adjointe : Dorette Mekamdjio,
Financé principalement par le Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles



**Centre des femmes
de Pointe-aux-Trembles**

© Comité avisé de la condition féminine de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est, octobre 2007

Révision des textes :

Ginette Beaudry, Marie-Claude Désourdy, Mireille Hébert, Dorette Mekamdjio,
Jeannine Ménard, Lyne Pépin, Gisèle Pomerleau et France Sylvestre

Mise en page graphique :

Manon Bourassa, France Sylvestre

INTRODUCTION

C'est avec plaisir que le *Comité aviseur de la condition féminine de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est* vous présente ce document qui soulève certaines réalités et tendances en ce qui concerne les femmes et les jeunes filles de notre milieu.

Le présent document constitue la première action de notre Comité. En effet, une série de huit (8) rencontres a permis aux membres de mettre en commun et d'analyser des informations disponibles sur les femmes de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est, afin d'en ressortir les différentes réalités et tendances. L'information a ensuite été triée par l'équipe du *Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles* sous les thèmes suivants :

- ❑ la femme et la pauvreté
- ❑ la femme et l'éducation
- ❑ la femme, la violence et la sécurité
- ❑ la femme et la santé
- ❑ la femme et le travail
- ❑ la femme et l'environnement
- ❑ la femme, la culture et la vie communautaire

Méthodologie

Pour faire ce travail, aucune donnée primaire n'a été recueillie. Nous nous sommes basées uniquement sur les données secondaires, soient des statistiques, recherches et études déjà existantes (voir la bibliographie en annexe). Ainsi, nous n'avons pas la prétention de croire que notre document a une portée scientifique hors de toute marge d'erreur. De plus, les statistiques existantes, pour la plupart du temps, englobent le quartier de Pointe-aux-Trembles (PAT) et Rivière-des-Prairies (RDP) et peu de données existent sur la population de Pointe-aux-Trembles de façon isolée. Pour ce qui est de Montréal-Est, nous avons trouvé très peu de données. Elle est parfois regroupée avec PAT et RDP et au niveau de l'emploi (CLÉ-Centre local d'emploi), elle est regroupée avec Anjou. Toutefois, les données ressorties permettent d'avoir un aperçu de la réalité et nous pouvons souvent extrapoler cette réalité aux territoires visés par cette présente recherche.

En fait, nous avons collé un ensemble de statistiques de textes et d'analyses extraits de recherches et études pertinentes. À partir de ces recherches, nous avons ressorti certaines tendances et réalités.

Les constats observés nous permettront de mieux cibler les priorités en matière de condition féminine dans les quartiers de PAT/ME. Ainsi, nous espérons que cet outil facilitera une meilleure concertation entre les divers intervenants des organismes communautaires, les institutions publiques et les élus, afin d'agir solidairement dans l'action pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et des jeunes filles de notre milieu et par le fait même, de leurs enfants. Et pour finir, nous inciterons les citoyens et citoyennes à prendre position sur les différentes réalités que vivent les femmes.

LES FAITS SAILLANTS **ET LES TENDANCES PRINCIPALES**

FEMME ET PAUVRETÉ

- ❑ Les femmes sont les plus pauvres de notre société (femmes monoparentales, femmes âgées, femmes immigrantes, jeunes femmes) et nous pouvons extrapoler cette situation dans notre milieu.
- ❑ Selon le *Projet Clinique* mené par le CSSS de la Pointe-de-l'Île en février 2007, on dénombre 10 075 personnes sous le seuil de faible revenu à PAT/ME, soit 26% de la population totale de ce secteur. Les enfants des familles monoparentales sont particulièrement touchés. On dénombre ainsi 1 525 enfants pauvres à PAT/ME, dont la majeure partie vit dans une famille monoparentale à *chef* féminin.
- ❑ Selon le Centre Local d'Emploi (CLE) de Pointe-aux-Trembles, plus de 94% des prestataires de la *Sécurité du revenu* faisant partie d'une famille monoparentale sont des femmes.
- ❑ Ayant moins de pouvoir d'achat que les hommes pour une voiture, les femmes sont les plus grandes utilisatrices des transports en commun. À Montréal 40% de femmes l'utilisent versus 26% d'hommes. Dans notre milieu, 34% de femmes l'utilisent contre 16% des hommes. Cet écart entre le secteur de Montréal s'explique par un transport et une desserte déficiente dans l'Est de Montréal.

FEMME ET ÉDUCATION

- ❑ Les femmes de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est sont moins scolarisées que les autres Montréalaises : 9,4% des femmes ont un diplôme universitaire, comparativement à 23,6% pour l'ensemble de l'Île de Montréal.
- ❑ Le taux de réussite est plus élevé chez les jeunes filles que chez les garçons dans les deux écoles secondaires du secteur. On remarque un écart considérable entre les deux sexes au niveau des résultats aux examens du MELS à l'école secondaire Daniel Johnson. En mathématique 514 et en français écrit, les filles ont obtenu une moyenne beaucoup plus élevée, soit 70,74% versus 62,75% en mathématique, et de 84,21% versus 66,42% en français écrit.
- ❑ On observe une hypersexualisation chez les jeunes filles du milieu, comme partout ailleurs au Québec. La sexualité est banalisée et les filles vivent les conséquences (grossesses précoces, avortements, MTS, troubles alimentaires, perte d'estime de soi, problèmes affectifs dans les relations amoureuses et autres).
- ❑ À PAT, on constate le plus haut taux de grossesse à l'adolescence à Montréal.¹ On compte 31 cas pour 1000 versus 28 cas pour 1000 sur l'Île de Montréal.

¹ Source : Projet clinique de la Pointe-de-l'Île- Portrait de la jeunesse de moins de 18 ans, fév. 2007

FEMME ET SÉCURITÉ

- ❑ Parmi les Québécoises de 18 ans et plus, 47% disent avoir déjà été victimes de violence masculine depuis l'âge de 16 ans.
- ❑ Au niveau des cas de violence conjugale dénoncés dans notre milieu, selon le Poste de quartier 49 du SPVM, il y aurait une augmentation des cas soulevés entre 2005 et 2006. Si la tendance se maintient, le nombre de cas signalés dépassera la barre du 300 cas en 2007. Toutefois, il est important de signaler que, tout comme les agressions sexuelles, cela ne signifie pas nécessairement que le nombre de cas de violence conjugale a augmenté dans le secteur depuis les dernières années, mais qu'ils sont plus dénoncés.
- ❑ Les gangs de rue qui encouragent la prostitution juvénile est un phénomène inquiétant dans notre milieu où les gangs de Rivière-des-Prairies viennent recruter des filles à Pointe-aux-Trembles.
- ❑ 64,2% d'habitants du territoire couvert par le Poste du quartier 49 estiment qu'il y a très peu de criminalité dans le quartier, alors que 55,2% pensent qu'il existe beaucoup de cambriolages.
- ❑ 80% des abus à l'endroit des aînés ne sont jamais signalés ou détectés.

FEMME ET SANTÉ

- ❑ Les maladies respiratoires sont les plus grandes causes de mortalité à PAT/ME et les femmes de 70 ans sont les plus touchées.
- ❑ Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à consulter les professionnels de la santé (31% contre 23%).
- ❑ L'incidence de la dépression est deux fois plus élevée chez les femmes que chez les hommes.
- ❑ Les femmes, plus que les hommes, souffrent de stress (31,6% contre 29,6%).
- ❑ Les femmes sont plus nombreuses à faire des tentatives de suicide que les hommes, mais les hommes y parviennent plus que les femmes. En 2001, parmi les 1 334 Québécois qui se sont suicidés, on retrouvait 1 055 hommes et 279 femmes.
- ❑ Au niveau local, le taux de suicide est plus élevé chez les femmes dans la tranche d'âge des 30-49 ans et il y aurait eu 29 suicides en 2001-2002 soit 8 femmes et 21 hommes.

FEMME ET TRAVAIL

- ❑ À PAT/ME, le taux d'activité est plus bas chez les femmes que chez les hommes (60,1% contre 70%).
- ❑ Le taux de chômage des Pointelières est moins élevé que la moyenne montréalaise (7,3% versus 9 %). Selon le CLE de PAT, les femmes de PAT/ME composent 42,2% des prestataires de l'assurance emploi du territoire.
- ❑ Selon le CLE de PAT, 94,4 % des prestataires de l'assistance emploi fait partie d'une famille monoparentale.

FEMME ET ENVIRONNEMENT

- ❑ L'Est de Montréal est le secteur qui a la moins bonne qualité d'air sur l'Île de Montréal et où il y a le plus de problèmes respiratoires chez les enfants et les aînés.
- ❑ La zone la plus polluée du Fleuve Saint-Laurent, la 103, se trouve aux abords de nos quartiers. Des efforts et des investissements ont été faits pour redonner une santé à cette partie du fleuve et des actions continuent d'être entreprises en ce sens.
- ❑ La femme, pour la grande majorité des foyers, est en charge de l'éducation des enfants. Elle est aussi responsable des achats de la maison, épicerie, vêtements, produits d'entretien, produits de beauté et de santé. De plus, elle est souvent responsable de l'achat de la voiture. Elle peut donc contribuer à l'environnement en faisant des choix plus *verts* et en sensibilisant son entourage à avoir une vision de développement durable.
- ❑ Les femmes dirigent la majorité des organismes communautaires et accèdent maintenant à des postes décisionnels, elles peuvent donc mieux contribuer aux prises de décisions politiques qui touchent les générations futures.

FEMME, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- ❑ De nos jours, de plus en plus de Canadiens reçoivent de l'aide informelle à domicile. On a estimé que les aidants naturels fournissent plus de 805 de l'ensemble des soins aux personnes dont l'état de santé nécessite des soins prolongés. Les femmes étant plus portées vers l'altruisme que les hommes, de façon générale, elles y consacrent beaucoup plus de temps (29 heures vs 16 heures/mois).
- ❑ Selon une récente étude menée par la Ville de Montréal plus des deux tiers des usagers fréquentant les lieux municipaux de diffusion culturelle de la métropole dans le secteur Est sont de sexe féminin, soit 69%.

1. PROFIL SOCIO DÉMOGRAPHIQUE

1.1 Effectifs en présence

Selon les données fournies par le *Service de police de la Ville de Montréal* (SPVM), *Section Recherche et planification stratégique*, le secteur Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est qui constitue le Poste de quartier 49 (PDQ 49) pour le SPVM, comptait 53 065 personnes en 2001. La population aurait augmenté de 1% entre 1996 et 2001. Les femmes représentent 52% de la population. Comme dans l'ensemble de l'Île, il y a plus de femmes que d'hommes dans tous les groupes d'âge.

**Population du PDQ 49 – Service de police de la Ville de Montréal
(Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est)**

TABLEAU-1A : Population du quartier	PDQ- 49	Moyenne Île de Montréal	Rang Île de Montréal
Population 2001	53 065	46 476	11
Évolution de la population (1996-2001)	1%	2%	26
Nombre d'adolescents (12 – 17 ans)	3 465	2471	9
% de 12-17 ans	7%	5%	5
Nombre de 15-34 ans	12 525	13 295	20
% de 15-34 ans	24%	29%	35
Nombre de 75 ans et plus	2 705	3272	26
% de 75 ans et plus	5%	7%	34

Source : Statistique Canada 2001

1.2 Immigration

Au niveau des immigrants, si nous excluons le quartier RDP et que nous observons seulement les quartiers de PAT/ME, nous comptons très peu de personnes issues des communautés culturelles. Toutefois, on note une augmentation de ces communautés dans les dernières années à PAT. Selon l'étude du SPVM, la proportion d'immigrants parmi les résidents du PDQ 49 (PAT/ME) est de 81% inférieur à ce qu'on observe pour l'ensemble du territoire, la plus faible proportion à Montréal (39^e rang sur 39).

Par ailleurs, sur le plan ethnoculturel, la population du PDQ 49 est la moins diversifiée du territoire montréalais. Un seul résident sur 18 déclare appartenir à une minorité visible, ce qui est 75% inférieur à la moyenne montréalaise, la plus faible proportion (39^e rang sur 39).

Population du PDQ 49-Service de police de la ville de Montréal (Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est)

Tableau 1E : Langue et ethnicité en 2001	PDQ-49	Moyenne Île de Mtl	Rang Île de Mtl
% de la population qui comprend ni l'anglais ni le français	0,1%	2%	39/39
% d'immigrants	5%	28%	39/39
% d'immigrants récents, arrivés au pays depuis 1996	10%	20%	38/39
% de la population d'origine ethnique autre que française britannique	32%	63%	39/39
% de la population d'origine ethnique mixte	24%	27%	23/39
% des minorités visibles parmi la population	5%	21%	39/39

Source : Statistique Canada 2001

La proportion d'immigrants dans Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est se situe autour de 5% comparativement à 28% pour Montréal et 10% pour la province de Québec. Sur le territoire, le nombre d'immigrants a diminué entre 1991 et 1996 pour remonter en 2001 et ceux qui sont présents, sont pour la plupart arrivés au Canada dans les années 1970 et 1980.

Proportion d'immigrants en 2001

	PAT/ME	Montréal	Reste de la province
Pourcentage d'immigrants	5%	28%	10%

Source : Statistique Canada 2001

1.3 La pyramide des âges

Pour la suite du profil socio démographique, il a été difficile d'isoler les quartiers de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est avec les données disponibles via Statistique Canada. En effet, elles sont analysées par arrondissement qui comprend également le quartier de Rivière-des-Prairies. Nous avons donc été tenues d'inclure ce quartier dans le profil. Toutefois, certaines données pertinentes concernant uniquement les quartiers de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est seront également soulevées et basées sur l'étude interne fournie par le SPVM (Service de police de la Ville de Montréal) PDQ 49.

La pyramide des âges de la population de Pointe-aux-Trembles/Rivière-des-Prairies dénote une population plus jeune que celle de l'Île de Montréal. Il y a une plus grande proportion de la population âgée de 5 à 19 ans et une plus petite proportion dans les âges avancés. Ces données sont aussi représentatives des quartiers de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est selon l'étude du SPVM qui situe ce groupe d'âge de 5 à 19 ans au 5^e rang sur l'Île de Montréal. De toute évidence, le territoire est surtout habité par des familles dont les enfants sont maintenant des adolescents. D'ailleurs, les effectifs des enfants de moins de cinq ans ont diminué entre 1996 et 2001. Par contre, les effectifs de tous les groupes d'âge à partir de 40 ans ont augmenté pendant la même période, ce qui dénote une population vieillissante. La diminution des effectifs de 25 à 39 ans, plus prononcée de 30 à 34 ans, est à mettre sur le compte de la baisse de la fécondité, particulièrement abrupte pendant les années soixante.

**Structure par âge et sexe de la population en 2001
Pointe-aux-Trembles/Rivière-des-Prairies**

	Nombre	%		Nombre	%
Population totale	99 740	100	Population totale	99 740	100
Hommes	47 885	48.0	femmes	51 860	52.0
0-4 ans	2 670	2.7	0-4 ans	2 615	2.6
5-9 ans	3 580	3.6	5-9 ans	3 295	3.3
10-14 ans	3 595	3.6	10-14 ans	3 565	3.6
15-19 ans	3 435	3.4	15-19 ans	3 570	3.6
20-24 ans	3 445	3.5	20-24 ans	3 105	3.1
25-29 ans	2 590	2.6	25-29 ans	3 020	3.0
30-34 ans	3 070	3.1	30-34 ans	3 275	3.3
35-39 ans	4 125	4.1	35-39 ans	4 155	4.2
40-44 ans	4 180	4.2	40-44 ans	5 075	5.1
45-49 ans	3 875	3.9	45-49 ans	4 420	4.4
50-54 ans	3 625	3.6	50-54 ans	3 845	3.9
55-59 ans	2 690	2.7	55-59 ans	2 990	3.0
60-64 ans	2 170	2.2	60-64 ans	2 235	2.2
65-74 ans	3 195	3.2	65-74 ans	3 940	4.0
75 ans et plus	1 625	1.6	75 ans et plus	2 770	2.8

Source : Statistique Canada, recensements de 1996-2001, compilations spéciales. Traitement : IRNS-UCS.

1.4 Situation familiale

Les familles se distribuent par genre, à peu près de la même façon, sur le territoire que dans l'ensemble de l'île. Par exemple, une cinquantaine d'entre elles sont monoparentales (20%) et constituées en majeure partie de femmes (81,8%). On retrouve toutefois un peu plus de parents uniques masculins sur le territoire que sur l'île. (18,2% contre 16,1%). En 2001, il y avait au total 5 365 familles dans l'arrondissement PAT/RDP dont 2 650 familles à PAT, la plus forte concentration se situant dans le Vieux PAT².

Situation familiale en 2001

	PAT/RDP			Île de Montréal		
	Nombre	% du total	% familles monoparentales	Nombre	% du total	% familles monoparentales
Total des familles	28 740	100		466 595	100	
Familles avec conjoints	23 375	81,3		369 310	79,2	
Familles monoparentales	5 365	18,7	100	97 285	20,8	100
Parents de sexe féminin	4 390	15,3	81,8	81 650	17,5	83,9
Parents de sexe masculin	975	3,4	18,2	15 635	3,4	16,1
Personnes vivant seules	8 650	8,7*		303 275	17,1 *	

Source : Statistique Canada, recensements de 1996-2001, compilations spéciales.
Traitement : IRNS-UCS. * En % total de la population

Selon le *Portrait socioéconomique des femmes et des hommes de l'Île de Montréal*, en 2001, on peut observer que le territoire PAT/ME/RDP arrive au 4^e rang des arrondissements montréalais qui comptait le plus grand nombre de femmes monoparentales, soit 6 735 familles. Par déduction, il y aurait donc 1 350 familles monoparentales à Montréal-Est.

Rang (Île de Montréal)	Arrondissements	NB de mères monoparentales
1 ^e	Villeray/St-Michel/Parc-Extension	8 110
2 ^e	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	7 620
3 ^e	Mercier/Hochelaga/Maisonneuve	6 935
4 ^e	Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est	6 735

Source : Statistique Canada, 2001

² Portrait socio-économique du territoire du Centre local d'emploi Pointe-aux-Trembles, publié par Emploi-Québec et dirigé par l'Institut national de la recherche scientifique de l'Université du Québec, mai 2004, page 8.

1.5 Revenus

Comme dans l'ensemble de l'île, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à ne toucher aucun revenu et quand elles bénéficient d'un revenu, il ne représente que le deux tiers du revenu moyen des hommes. Le revenu moyen des femmes est moins élevé sur le territoire que dans l'ensemble de l'Île.

REVENU TOTAL DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS (2 Tableaux) Pointe-aux-Trembles/ Rivière-des-Prairies

TABLEAU 1	Hommes			Femmes		
	1995	2000	Écart % entre	1995	2000	Écart % entre
	N	N	1995 et 2000	N	N	1995 et 2000
Revenu total moyen	30 193	31 652	4,8	19 888	21 131	6,3
Revenu total médian	27 908	26 416	1,8	16 318	17 686	8,4

Source : Statistique Canada, recensements de 2001, compilations spéciales. Traitement : IRNS-UCS

Île de Montréal

TABLEAU 2	Hommes			Femmes		
	1995	2000	Écart % entre	1995	2000	Écart % entre
	N	N	1995 et 2000	N	N	1995 et 2000
Revenu total moyen	30 664	33 920	10,6	20 920	23 045	10,2
Revenu total médian	21 809	24 068	10,4	15 378	17 006	10,6

Source : Statistique Canada, recensements de 2001, compilations spéciales. Traitement : IRNS-UCS

Selon de projet clinique mené par le CSSS PÎ, en février 2007, on dénombre 10 075 personnes sous le seuil de faible revenu à PAT/ME, soit 26% de la population totale du secteur. Les enfants des familles monoparentales sont particulièrement touchés par la pauvreté : deux sur trois chez les plus petits (64,7%) et un sur deux enfants d'âge scolaire (48,3%). On dénombre ainsi 1 525 enfants pauvres à PAT/ME et 1 680 pour le secteur de RDP.

Le seuil de faible revenu selon la taille du ménage privé établie par Statistique Canada en 2001 pour Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est

Nombre de personnes (incluant les enfants)	Seuil de faible revenu avant impôts
1 personne	18 841 \$
2 personnes	23 551 \$
3 personnes	29 290 \$
4 personnes	35 455 \$
5 personnes	39 663 \$
6 personnes	43 811 \$
7 personnes et plus	47 988 \$

Revenu de la population de 15 ans et plus en 2000

	Nombre	%	Nombre	%
Total de la population de 15 ans et plus	80 425	100	1 491 910	100
Sans revenu	4 685	5,8	77 540	5,2
Avec revenu	75 740	94,2	1 414 375	94,8
Hommes de 15 ans et plus				
Sans revenu	1 775	4,7	29 925	4,2
Avec revenu	36 265	95,3	667 990	95,8
TOTAL		100		100
Moins de 15 000 \$	9 660	26,6	221 485	32,7
15 000 \$ à 30 000 \$	9 315	25,7	180 345	26,6
30 000 \$ à 45 000 \$	8 490	23,4	122 310	18,0
45 000 \$ à 60 000 \$	4 890	13,5	60 040	9,4
60 000 \$ et plus	3 910	10,8	89 810	13,2
Femmes de 15 ans et plus				
Sans revenu	2 910	6,9	47 615	6,1
Avec revenu	39 475	93,1	736 385	93,9
TOTAL		100		100
Moins de 15 000 \$	16 715	42,3	323 975	44,0
15 000 \$ à 30 000 \$	12 630	32,0	214 205	29,1
30 000 \$ à 45 000 \$	6 815	17,3	113 745	15,4
45 000 \$ à 60 000 \$	2 370	6,0	45 935	6,2
60 000 \$ et plus	940	2,4	38 520	5,2

Source : Statistique Canada, recensements de 2001, compilations spéciales. Traitement : IRNS-UCS

2. FEMME ET PAUVRETÉ

2.1 Logement et pauvreté au Québec : une crise... au féminin

Le logement est reconnu comme un besoin essentiel. L'obtention d'un logement convenant à ses besoins et à son budget est la première étape vers une réelle lutte à la pauvreté. Toutefois, être femme et locataire au Québec veut souvent dire être dans l'incapacité de se trouver un loyer de bonne qualité à un coût qu'elle peut payer. Alors que nos gouvernements estiment qu'un ménage qui consacre plus de 30% de son revenu pour se loger a des besoins impérieux de logement, ce problème est vécu par plus d'un ménage locataire sur deux, lorsqu'une femme en est le principal soutien financier. Pire encore, une femme sur quatre doit passer la moitié de son revenu en frais de logement !

Ménages locataires selon le taux d'effort et le sexe principal de soutien (2001)

	FEMMES	HOMMES
	Taux d'efforts de 30 % et plus	Taux d'efforts de 30 % et plus
Montréal (RA)*	42,3 %	32,5%
Ensemble du Québec	41,7%	29,7%

La RA (région administrative) correspond à l'ancien territoire de la Communauté urbaine de Montréal; elle englobe l'Île de Montréal, l'Île des Sœurs, l'Île Bizard et l'Île de Dorval

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada-données-échantillons 20 % tableau 8 extraits).

Selon l'étude *Les femmes et le logement à Montréal* réalisée par le *Conseil des Montréalaises* parue en 2006, il est encore plus difficile pour les femmes montréalaises de trouver un logement convenable et de le conserver. Il en va de même lorsqu'il s'agit d'accéder à une propriété. La principale explication est de nature économique : le revenu total moyen des femmes de l'Île de Montréal (23 045. \$) est, encore aujourd'hui, inférieur à celui des hommes (33 920 \$). Ainsi, la proportion de ménages dont le revenu se situe en deçà du seuil de pauvreté, est plus élevée lorsque le principal soutien est une femme. Sur l'Île de Montréal, près de la moitié (46,7%) des ménages locataires dont le principal soutien est une femme, vivent sous le seuil de faible revenu (2001). Dans le cas des ménages locataires dont le principal soutien est un homme, cette proportion est à 36,7%.

De plus, dans cette étude, il ressort, que le fait d'avoir un besoin impérieux de logement affecte directement la qualité de vie des femmes et celle de leur entourage. Elles se voient dans l'obligation de sacrifier des éléments aussi essentiels que la nourriture, les vêtements, les frais médicaux, ou même la poursuite des études. Faute de revenu leur permettant de trouver mieux, ces femmes peuvent accepter de vivre dans des logis insalubres qui ne sont pas sécuritaires et parfois même surpeuplés. Le fait d'être mal logé a des impacts néfastes sur leur santé physique et mentale, sur leur sentiment de sécurité et de celui de leurs enfants, si elles sont mères.

Ce sont les femmes monoparentales, les femmes qui vivent seules (les jeunes et les âgées), les femmes immigrantes et les femmes qui vivent avec une incapacité motrice ou mentale qui sont plus sujettes à se retrouver dans cet état de besoin.

Les familles monoparentales

Les familles monoparentales sont parmi les ménages les plus susceptibles d'avoir un besoin impérieux de logement (SCHL et Statistique Canada, 2005). Sur l'Île de Montréal, une famille sur cinq est monoparentale et 83 % d'entre elles sont dirigées par des femmes. Parmi ces femmes, mères de familles, plus de 60 % vivent sous le seuil de la pauvreté. (Source : Statistique Canada en 2001).

Dans un avis publié en 2004, le *Conseil du statut de la femme* soulignait que la situation des jeunes mères monoparentales en matière de logement était particulièrement alarmante. Quand elles étaient locataires, la majorité de ces jeunes mères (69 % de celles âgées de 20 à 24 ans, 75 % de celles qui avaient de 15 à 19 ans) consacraient plus de 30 % de leur revenu au logement.

Dans l'arrondissement PAT/ME/RDP, on a dénombré au total 6 735 femmes monoparentales en 2001, ce qui le place au 4^e rang parmi les arrondissements montréalais. Selon une étude dirigée par le *Centre local d'emploi de Pointe-aux-Trembles*, en 2004, 94,4 % des prestataires de l'assistance emploi (aide sociale) étaient des femmes monoparentales. Le montant de l'assistance emploi accordé à une personne seule considérée apte au travail était de 543 \$ par mois en 2006. Pour atteindre le seuil de faible revenu établi par Statistique Canada, il serait nécessaire de tripler ce montant. À cela s'ajoute les allocations familiales et les pensions alimentaires qui sont souvent non versées ou coupées au revenu total.

Au plus, une femme qui doit subvenir aux besoins de deux enfants aura de 1 000 \$ à 1 200 \$ par mois. Avec des revenus aussi bas, les femmes sont, la plupart du temps, victimes de discrimination de la part des propriétaires de logements : difficultés à passer les enquêtes de crédit, les enfants trop bruyants pour l'entourage etc. Et si cette femme est issue des communautés culturelles, ou si elle a un handicap physique ou mental, elle sera doublement discriminée.

Ménages locataires montréalais selon la composition et le taux d'effort

	Ménages monoparentaux	Ménages d'une seule personne	Toutes typologie
TAUX D'EFFORT	%	%	%
25 % et moins	51,2 %	41,4 %	53,8 %
25,1 à 29,9 %	8,8 %	9,3 %	8,3 %
30,0 à 49,9 %	21,7 %	22,6 %	18,5 %
50 % et plus	17,9 %	25,8 %	18,7 %
Tous	100 %	100 %	100 %

Source : Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain
Annuaire statistique 2003 (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, 2003)

La garde des enfants

Il n'existe aucune règle de droit essentiel exigeant que la garde des jeunes enfants soit accordée uniquement à la mère, bien que cette dernière en obtienne souvent la garde. Si les deux parents sont aptes à subvenir aux besoins de leurs enfants et qu'ils le désirent, ils peuvent convenir d'une garde partagée. Au Canada, bien que dans la majorité des cas, la garde des enfants est accordée encore à la mère, le nombre de pères qui obtiennent la garde ne cesse d'augmenter ainsi que le nombre de gardes partagées. Même dans un cas de garde partagée, la femme doit tout de même avoir un logement convenable afin de recevoir ses enfants une semaine sur deux ou une fin de semaine sur deux, si elle n'en a pas la garde. De plus, la qualité de vie des enfants doit pouvoir être similaire chez les deux parents. Or, nous savons que plusieurs mères, même en situation de garde partagée, n'arrivent pas à offrir une qualité de vie égale à leurs enfants, puisqu'elles consacrent un trop grand pourcentage de leurs revenus au logement.

Modalité de garde au moment de la séparation, enfants issus d'unions rompues

Modalité de garde	1999 en %	2002 en %
Enfant demeurant avec la mère seulement	86,8 %	83,2 %
Enfant demeurant avec le père seulement	7 %	8,4 %
Garde partagée	6,2 %	8,4 %
Total	100 %	100 %

Source : N. Marcil-Gratton et C. Le Bourdais (1999). *Garde des enfants; droits de visite et pension alimentaire : Résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, Ministère de la justice du Canada 2002.*

Les femmes immigrantes

L'analyse des besoins de la population immigrante, en particulier ceux des femmes nouvellement arrivées au pays, est un aspect que l'on ne peut plus négliger. Plus de 70 % de la population féminine immigrée du Québec est installée sur l'Île de Montréal. Malheureusement, ces femmes font partie des segments les plus pauvres de la population montréalaise. Pourtant, la plupart ont un niveau de scolarité plus élevé que celui des femmes nées au Canada.

Revenu moyen d'emploi selon le sexe (Île de Montréal, 2001)

	Revenu moyen d'emploi	% sans revenu	Revenu total moyen	Revenu total médian
Femmes (toutes) *	25 428 \$	6,1 %	23 045 \$	17 006 \$
Femmes immigrantes	22 225 \$	8,7 %	19 615 \$	14 549 \$
Hommes (tous) *	36327 \$	4,2 %	33 920 \$	24 068 \$
Hommes immigrants	32 868 \$	4,9 %	29 964 \$	20 723 \$

* Comprennent les personnes immigrantes les non immigrantes et les résidents non permanents
Source : Institut national de la recherche scientifique Urbanisation, Culture et Société (IRNS-UCS), 2004

Selon l'étude *les femmes et le logement à Montréal* (2006) publiée par le *Conseil des Montréalaises*, les raisons qui expliquent la discrimination des femmes issues des communautés culturelles en matière de logement sont la connaissance inadéquate de la langue française, l'ignorance des règles du marché du logement québécois, du niveau moyen de confort auquel elles peuvent s'attendre et la méconnaissance des droits et responsabilités des propriétaires et des locataires. Cela s'explique aussi par le fait qu'en général, leur revenu annuel est moindre que celui des Québécoises de souche. Pour les femmes immigrantes à faible revenu, le logement social et, en particulier les *Habitations à loyer modique* (HLM), représentent l'une des seules avenues possibles pour se loger convenablement. Au cours des dernières années, une forte proportion (estimée à 40 % en 2001) des nouveaux locataires en HLM se compose de personnes immigrantes

Au niveau local, comme mentionné précédemment, il y a encore un faible pourcentage de la population de PAT/ME qui est issu des communautés culturelles. Toutefois, ce taux sera appelé à grandir au fil des ans. Actuellement, il y a un organisme local qui offre des services aux nouveaux arrivants, il s'agit de l'*Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal* situé à PAT.

Les femmes handicapées

Toujours selon l'étude *Les femmes et le logement à Montréal* (2006), les femmes qui vivent avec une incapacité³ courent aussi un risque accru d'avoir un besoin impérieux de logement. Elles vivent le plus souvent très pauvrement⁴. En 1996, selon Statistique Canada, le revenu total moyen des femmes avec incapacité vivant sur le territoire de l'Île de Montréal, était de 13 906 \$; pour les hommes avec incapacité, il était de 18 237 \$. Comme le montre une étude récente réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, les femmes ayant une incapacité sont plus nombreuses à avoir besoin d'aide que les hommes dans la même situation.

« Toutes proportions gardées, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir besoin d'aide dans la réalisation des activités quotidiennes (84 % contre 63 %) et à avoir des besoins d'aide non comblés (35 % contre 23 %) » (ISQ, 2006 p. 75).

Les femmes âgées

Si il y a une pauvreté qui suscite encore peu d'empathie, c'est bien celle de nos aînés. Au Québec un aîné sur quatre vit sous le seuil de pauvreté. Les femmes âgées qui ont eu leur vie active durant, des gains d'emploi inférieurs ou nuls quand elles sont restées au foyer, sont particulièrement frappées par la pauvreté. Les femmes âgées locataires sont deux fois plus nombreuses que les hommes et, par conséquent, plus vulnérables économiquement. Selon une étude faite par le *Conseil des aînés* 23,48 % des personnes âgées de plus de 65 ans ont un revenu annuel inférieur à 10 000 \$ et il s'agit surtout de femmes.

Les femmes de 60 ans et plus continuent de représenter la majorité des personnes vivant seules. Comme l'indique le tableau ci-dessous, c'est à partir de 55 ans que le pourcentage de femmes vivant seules commencent à dépasser celui des hommes. En fait, après 65 ans, il y a près de trois fois plus de femmes vivant seules. Or, vivre seule et vivre décemment sont devenus quasi inconciliables aujourd'hui, surtout pour les femmes âgées ayant peu travaillé à l'extérieur et accumuler peu d'économies. Aux difficultés financières s'ajoute l'insécurité, d'autant plus que le réseau social et familial rétrécit en vieillissant. Dans un article sur *l'Indépendance matérielle des aînées : la question du logement*, Véronica Doyle faisait ressortir les problèmes vécus quand au manque de soutien, à la mobilité restreinte (les femmes n'ayant souvent pas d'automobile) et à la solitude.

³ Selon Statistiques Canada (2002) l'incapacité se définit comme étant une limitation des activités quotidiennes découlant d'une déficience associée à des états physiques ou mentaux ou à des problèmes de santé

⁴ Par exemple, en 1995, le Réseau des femmes handicapées du Canada révélait que, au Canada, 62 % des femmes handicapées vivaient sous le seuil de faible revenu (CERA, 2002, p. 17)

Répartition des sexes selon les groupes d'âge

	Hommes (%)	Femmes (%)
25 à 34 ans	14	7
35 à 44 ans	11	7
45 à 54 ans	9	10
55 à 64 ans	11	16
65 ans et plus	16	43

Institut de la Statistique du Québec, 2002

Par ailleurs, en 2005, une enquête portant sur les besoins de services de la population âgée vivant en HLM a été menée par des chercheurs de l'Université de Montréal associés au *Forum de citoyens âgés de Montréal*. Ce portrait psychosocial, réalisé à partir d'un échantillon de plus de 500 répondantes, démontre qu'un grand nombre de femmes veuves, séparées ou divorcées de plus de 60 ans sont isolées. Les auteurs de l'étude (disponible sur le site du RIFVEL) font cependant remarquer que les femmes seules qui vivent dans des logements privés sont certainement aussi – sinon plus – vulnérables que celles qui vivent en HLM.

Selon une étude du FRAPRU, après les jeunes, ce sont chez les femmes âgées de 55 à 64 ans où l'on retrouve le plus haut pourcentage de ménages, locataires consacrant plus de la moitié de leur revenu en loyer. Ce pourcentage est de 32 %. Chez les femmes locataires de 65 ans et plus ce pourcentage augmente à 56 %.

(Source : Société d'habitation du Québec, 2001)

2.2 L'inflation du coût des loyers à Montréal

L'effet le plus marqué de l'augmentation des loyers se situe au niveau du coût des loyers abordables. De 2000 à 2005, le coût des loyers pour les logements de deux chambres à coucher a augmenté de 21,6 % à Montréal.

Hausse moyenne des loyers – Logement de deux chambres à coucher (Île de Montréal)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Cumulatif
Variation annuelle	+ 4,1 %	+ 5,0 %	+ 3,7 %	+ 2,7 %	+ 4,3 %	+ 21,6 %

SOURCE : Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Rapports sur le marché locatif – grands centres urbains (2001, 2002, 2003, 2004, 2005)*. Cumulatif : compilation du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec, 2005.

La pénurie de logements à prix abordable se traduit par des taux d'inoccupation largement au-dessous du seuil d'équilibre fixé à 3 %. Dans son dernier rapport sur la marché locatif (octobre 2005), la SCHL constate avec soulagement que le taux d'inoccupation s'élève à 2 % et s'éloigne ainsi du creux de 0,6 % atteint en 2001. La SCHL reconnaît toutefois que la situation du marché locatif dit de bas de gamme (loyer de moins de 600 \$) demeure serrée.

Taux d'inoccupation des logements locatifs (RMR de Montréal)

	2001	2002	2003	2004	2005
Taux d'inoccupation dans les immeubles de 3 logements et plus.	0,6 %	0,7 %	1,0 %	1,5 %	2,0 %

* Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Rapports sur le marché locatif – grands centres urbains (2001, 2002, 2003, 2004, 2005)*. Cumulatif : compilation du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec, 2005.

Taux d'inoccupation dans les logements à bas loyer Logement trois chambres à coucher et plus en 2006

ENDROIT	LOYER	TAUX DE LOGEMENTS INOCCUPÉS
Région de Montréal	Moins de 500 \$ par mois	0,5 %
Île de Montréal	Moins de 500 \$ par mois	0,0 %
Laval/Rive-Nord de Montréal	Moins de 500 \$ par mois	0,0 %
Région de Québec	Moins de 500 \$ par mois	0,0 %
Région de Gatineau	Moins de 500 \$ par mois	0,0 %

Sources : Rapports sur le marché locatif 2006, régions métropolitaines de Montréal, Québec, Gatineau

2.3 Les femmes et le logement social

Tel qu'expliqué précédemment, pour plusieurs femmes, l'unique solution pour sortir de la pauvreté passe donc à l'accès au logement social. En 2005, le parc de logement social et communautaire de l'Île de Montréal compte près de 50 000 unités de logement. La majorité des locataires sont des femmes. Il faut aussi souligner le fait que les Montréalaises sont fortement représentées au sein des comités de logement et des conseils d'administration des HLM, des OBNL et des coopératives d'habitation, ce qui leur permet d'avoir une meilleure prise sur les conditions d'habitations.

Les habitations à loyer modique (HLM) « permettent aux locataires de payer un loyer correspondants à 25 % de leur revenu, plus certains frais pour l'électricité, auxquels s'ajoutent des montants pour l'utilisation d'un stationnement ou d'un climatiseur, s'il y a lieu. Le déficit d'exploitation de ces logements est financé par les gouvernements fédéral (55%) et provincial (35 %) de même que par la Communauté métropolitaine de Montréal (10 %) ». (Office municipal d'habitation de Montréal, 2005).

La proportion des femmes signataires du bail dans les HLM de Montréal est de 70 %. Les bénéficiaires des suppléments au loyer sont également en majorité de sexe féminin (68,6 %). La quasi-totalité de ces femmes (94 %) vit avec un revenu inférieur à 20 000 \$ par année.

Locataires dans les HLM de l'Île de Montréal, selon le type de ménage et le sexe du signataire du bail (2005)

Composition du ménage	Nombre de ménage	% de l'ensemble	Proportion de femmes
Personnes seules	12 345	63,6 %	69 %
Familles monoparentales	3 972	20,5 %	94 %
Couple sans enfants	1 077	5,6 %	29 %
Couple avec enfants	1 792	9,2 %	42 %
Colocataires	218	1,1 %	64 %
Total	19 414	100 %	70 %

La différence entre ce total et le total des unités mentionnées plus haut (20 391) s'explique par le fait que certains logements sont vacants, en attente de signature de bail ou encore en rénovation au moment de la saisie des données. Source : OMHM, base de données OMHM-HLM, novembre 2005

Les listes d'attente dans les HLM

Dans les HLM, les femmes sont particulièrement nombreuses dans les groupes d'âge de 17 à 29 ans (86 %) et de 65 ans et plus (73 %). De plus, près de 22 000 ménages (soit près de 40 000 personnes) sont inscrits sur une liste d'attente pour obtenir un de ces logements au Québec.

Locataires dans les HLM de l'Île de Montréal, selon les groupes d'âge et le sexe signataire du bail (2005)

Groupes d'âge	Nb de logement	% du total des logements	Proportion de femmes
17 à 29 ans	582	3,0 %	86 %
30 à 64 ans	10 916	56,3 %	65 %
65 ans et plus	7 906	40,7 %	73 %
Total	19 404 *	100 %	70 %

La différence entre ce total et le total des unités mentionnées plus haut (20 391) s'explique par le fait que certains logements sont vacants, en attente de signature de bail ou encore en rénovation au moment de la saisie des données par l'OMHM. Source : OMHM, base de données OMHM-HLM, novembre 2005

Au niveau local, selon les dernières données fournies par l'*Office municipal d'habitation de Montréal* (OMHM), il y a actuellement environ 7 000 ménages en attente d'un logement dans un HLM sur l'Île de Montréal. Chaque année, autour de 2 000 logements sont disponibles pour location. Le règlement sur l'attribution des logements à loyer modique du Gouvernement du Québec identifie les critères permettant de classer les demandes des ménages qui sont en attente d'un HLM.

Pour toute la ville de Montréal, il existe plusieurs listes d'attente selon le territoire de résidence, la catégorie ou la grandeur du logement recherché. C'est le Comité de sélection qui statue sur le classement d'une demande et permet l'inscription sur la liste d'attente pertinente. Selon les données obtenues par l'OMHM au 1^{er} mars 2007, il y aurait 23 025 personnes sur la liste d'attente d'un HLM à Montréal. Pour ce qui est du secteur de PAT/ME/RDP, il y aurait 535 familles et 178 retraitées en attente d'un HLM. De plus, ces données excluent les listes d'attente

Le délai d'attente

Le délai d'attente pour l'obtention d'un logement varie de quelques mois à quelques années. Cet écart provient de plusieurs facteurs : le nombre de personnes déjà en attente, la catégorie de logement, le pointage, le rang sur la liste, le nombre de logements disponibles, les demandes prioritaires, etc. Il est clair que nos gouvernements doivent trouver des solutions à cette crise du logement vécue au féminin, qui affecte aussi nos enfants. En ce sens, selon les derniers budgets, aucun nouvel investissement n'a été consenti au niveau du logement social.

2.4 Transport en commun : les femmes les plus grandes utilisatrices !

Afin de lutter contre la pauvreté, mis à part le logement, le transport est un facteur déterminant pour les femmes qui tentent de réintégrer le secteur du travail, de retourner aux études, de briser l'isolement ou de répondre à leurs besoins. D'ailleurs, selon les dernières statistiques de la *Société de transport de Montréal* (STM), les femmes sont les plus grandes utilisatrices du transport en commun à Montréal. Or, la carte mensuelle au coût de 65 \$ par mois, en date du 1^{er} janvier 2007 représente une charge lourde pour les femmes vivant dans la pauvreté. Des mesures gouvernementales ont été mises en place pour aider les plus démunis(e)s, mais un travail reste à faire en ce sens.⁵

Utilisation du transport en commun, selon le sexe

	PAT/ME		Île de Montréal	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Utilisation d'une voiture pour aller au travail	77 %	54 %	61 %	43 %
Utilisation du transport en commun pour aller au travail	16 %	34 %	26 %	40 %

Source : Société de transport de Montréal (STM), 2001

Au niveau local, les femmes de PAT/ME utilisent moins le transport en commun (34 %) comparativement aux autres Montréalaises (40%). Cela peut s'expliquer par un transport déficient dans le secteur, particulièrement au niveau des trajets d'autobus qui assurent la desserte locale. Malgré les dernières transformations de janvier 2006 par la *Société de Transport* (STM) qui a amélioré la desserte entre PAT/ME et le métro Honoré-Beaugrand, plusieurs résidents se plaignent que la desserte locale est moins efficace qu'avant les changements. C'est ainsi que plusieurs citoyens préfèrent limiter leurs déplacements. Par exemple, une personne âgée ira au dépanneur du coin pour acheter certaines denrées plutôt que de se rendre sur la rue Sherbrooke, parce que l'arrêt d'autobus est à plus de 7 à 10 minutes de marche, et qu'elle en prendra plus d'une heure pour s'y rendre. Ce qui a pour effet d'augmenter les coûts de la vie.

D'autres femmes préféreront la marche à l'autobus, même si ce dernier peut apporter un plus grand sentiment de sécurité chez certaines, surtout avec le service entre deux arrêts qui est offert la nuit et que plusieurs ignorent. La fréquence des autobus locaux le soir est si basse que plusieurs prendront le taxi ou resteront à la maison.

⁵ Depuis le 1^{er} juillet 2006, le gouvernement du Canada offre un crédit d'impôt non remboursable de 15,50 % des coûts de laisser-passer de transport en commun (cartes mensuelles) pour les personnes à bas revenu. Ce programme de réduire les impôts d'une somme pouvant atteindre 186 \$ en 2007. Pour de plus amples renseignements sur ce programme : http://www.laissez-passer.ca/about_f.asp

Selon des données recueillies dans le *Portrait de quartier de PAT/ME (2004)*, les déficiences au niveau du transport en commun local ont aussi un impact sur les entreprises du milieu. Selon cette étude, 42% des entreprises de PAT ont des problèmes s'absentéisme causés par l'inefficacité du transport en commun. De plus, 68 % d'entre elles éprouvent des difficultés à recruter des travailleurs de nuit. Ainsi, de nombreuses entreprises du quartier songent à déménager devant les difficultés qu'elles éprouvent à embaucher, à gérer et à conserver leur main d'œuvre. À cela s'ajoutent les impacts sur l'environnement. Le transport en commun devrait être davantage valorisé et des investissements majeurs sont demandés par les citoyennes et les citoyens de l'Est de Montréal.

Pendant ce temps, le projet de construction de l'autoroute 25 a son aval et la construction du *Train de l'Est* semble à première vue, servir d'abord les résidents de Repentigny et autres banlieues, plutôt que les résidents de la Pointe-de-l'Île.

3. FEMME ET ÉDUCATION (taux de scolarité, retour aux études, décrochage, etc)

3.1 Niveau de scolarité

Selon le *Portrait de quartier de PAT/ME publié en 2004*, les jeunes de 15 à 24 ans sont beaucoup moins scolarisés sur le territoire qu'ailleurs sur l'Île. De plus, le tiers de la population de 20 ans ou plus, résidant sur le territoire de PAT/ME, ne possèdent pas de certificat d'études secondaires.

On observe que dans certains quartiers de PAT (les milieux de vie 2-Nord de la rue Sherbrooke et 3- Secteur boul. St-Jean-Baptiste/Vieux PAT) ce taux s'élève à 42 % et 43 %. De plus, la situation s'est dégradée entre 1996 et 2001 dans le milieu de vie 2.

La proportion de diplômés universitaires ayant un certificat, un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat est largement inférieur à celle de Montréal.

Niveau de scolarité pour PAT/ME en 2001

	PAT/ME	Montréal	Province De Québec
Sans diplôme d'études secondaires	33 %	27 %	30 %
Diplômes d'études secondaires	21 %	14%	17 %
Certificat ou diplôme d'une école des métiers	12 %	8 %	11 %
Études collégiales	14 %	15 %	15 %
Diplômes d'études universitaires	11 %	27 %	18 %

Au niveau des femmes, seulement 9,4 % ont un diplôme universitaire comparativement à 23,6 % pour l'ensemble de l'Île de Montréal. Toutefois, on remarque un haut taux de diplômés au niveau des études, autres qu'universitaires (métiers techniques, DEP professionnels et autres). Il est de 19,3 % dans notre milieu et de 15,7 % au niveau de l'Île de Montréal. Au niveau des femmes, 20,2% ont un diplôme non universitaire soit presque 4 % de plus que les femmes du reste de l'Île.

Scolarité selon le sexe et l'âge (15-64 ans) en 2001 – PAT/RDP

				Autres études non universitaires	Études universitaires
Âge	Total	Niveau Inférieur à la 9 ^e année	Diplôme école de métiers	Avec diplôme	Avec baccalauréat
15-64 ans	68 900	11,9	4,5	19,3	9,2
Hommes					
15-64 ans	33 215	11,6	5,5	18,4	8,9
15-29 ans	9 470	8,2	2,7	17,6	4,0
30-44 ans	11 380	4,6	7,5	23,8	12,2
45-64 ans	12 365	20,5	5,9	14,1	9,8
Femmes					
15-64 ans	35 680	12,3	3,6	20,2	9,4
15-29 ans	9 695	3,9	1,9	23,0	8,7
30-44 ans	12 505	4,8	4,3	23,9	13,0
45-64 ans	13 485	25,3	4,2	14,6	6,5

Source : Statistique Canada, recensements de 1996-2001, compilations spéciales.

Traitement : IRNS-UCS

Scolarité selon le sexe et l'âge (15-64 ans) en 2001 – Île de Montréal

				Autres études non universitaires	Études universitaires
Âge	Total	Niveau Inférieur à la 9 ^e année	Diplôme école de métiers	Avec diplôme	Avec baccalauréat
15-64 ans	1 235 920	8,7	2,8	15,7	24,2
Hommes					
15-64 ans	605 695	8,1	3,1	15,2	24,9
15-29 ans	186 900	4,8	1,7	15,9	16,3
30-44 ans	217 535	5,2	3,4	17,0	31,0
45-64 ans	201 260	14,5	4,0	12,6	26,3
Femmes					
15-64 ans	630 225	9,3	2,5	16,1	23,6
15-29 ans	190 280	3,5	1,5	17,0	21,1
30-44 ans	213 510	5,2	2,7	18,2	30,3
45-64 ans	226 430	17,8	3,1	13,3	19,5

Source : Statistique Canada, recensements de 1996-2001, compilations spéciales.

Traitement : IRNS-UCS

3.2 Réussite scolaire chez les jeunes filles au secondaire

Au niveau des écoles secondaires, il n'y a aucune école secondaire sur le territoire de Montréal-Est. Sur le territoire de Pointe-aux-Trembles, on en compte deux : l'École secondaire Daniel-Johnson et l'École secondaire Pointe-aux-Trembles qui offrent le secondaire de niveau I à V.

Selon une étude approfondie réalisée⁶ sur les écoles secondaires du Québec pour les niveaux 4^e et 5^e secondaire, l'École secondaire Pointe-aux-Trembles se classait 396/458 au niveau des résultats des examens du MELS (Ministère de l'Éducation) en 2005. Au cours de cette année, les filles réussissent mieux que les garçons dans toutes les matières, sauf en science physique, où les garçons marquent un écart de 2,5 % en leur faveur. Le taux de promotion des élèves a chuté de 77,1 5 en 2004, à 67 % en 2005.

ÉCOLE SECONDAIRE POINTE-AUX-TREMBLES

Secteur : Publique/francophone

Nb d'élèves : 1 315

Rang provincial en 2005 : 396/458

Entre 2001 et 2005 : 370/434

Rang régional en 2005 : 105/126

Entre 2001 et 2005 : 96/121

Résultats aux épreuves (%)	2001	2002	2003	2004	2005
Langue d'enseignement	79,3	70,8	64,6	73,0	72,9
Langue seconde	74,3	77,4	73,0	78,2	71,7
Histoire	65,2	58,0	66,1	69,1	59,6
Sciences physiques	64,0	70,2	61,0	59,4	65,7
Mathématiques	71,8	62,9	60,1	63,9	58,3
ÉCHEC (%)	22,7	24,9	31,3	20,0	30,4
ÉCART SEXES (%) (F=Filles M=Garçons)					
Langue d'enseignement	F 7,0	F 4,2	F 5,8	F 0,2	F 3,1
Sciences physiques	M 2,5	F 2,1	F 5,4	F 0,9	F 2,0
TAUX DE PROMOTION (%)	ND	77,5	69,6	77,1	67,0
COTE : ÉLÈVE EN RETARD	ND	ND	ND	6,7	5,5
COTE GLOBALE (SUR 10)	5,1	5,2	4,4	5,4	4,4

Source : Étude de l'Institut économique de Montréal-Institut Fraser publiée dans la revue l'Actualité Palmarès 2006 15 novembre 2006, page 29 de l'étude.

Selon les dernières données fournies par la CSPÎ pour les résultats aux examens du MELS pour l'école secondaire Pointe-aux-Trembles la proportion d'élèves diplômés en 2005-2006 est de 66,3 %.

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île Les sorties avec diplôme d'études secondaires École secondaire Pointe-aux-Trembles en 2006

Les sorties avec diplôme en secondaire V	2004-2005	2005-2006
Proportion d'élèves diplômés	77,1 %	66,3 %

Source : Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, 19-04-2007

⁶ Source : Étude de l'Institut économique de Montréal-Institut Fraser publiée dans la revue l'Actualité Palmarès 2006, 15 novembre 2006, page 29 de l'étude.

Dans l'étude réalisée par l'*Institut Fraser*, l'école secondaire Daniel-Johnson n'est pas traitée. Cependant, la CSPÎ nous a fourni des données pour les résultats des élèves du secondaire V aux épreuves des examens du MELS pour l'année 2005-2006. De façon générale, on constate que les filles réussissent mieux que les garçons, et cela, dans toutes les matières, même en science et en mathématique, où les garçons ont jadis obtenu des scores plus élevés que les filles. On remarque un écart considérable entre les deux sexes à l'école secondaire Daniel-Johnson. En mathématique 514 et en français écrit, les filles ont obtenu une moyenne beaucoup plus élevée, soit 70,74 % versus 62,75 % en mathématique, et 84,21 % versus 66,42 % en français écrit.

Dans son *Plan stratégique 2003-2006*, la CSPÎ⁷ soulève que le taux de diplomation en juin 2002 des élèves du secondaire V présents aux examens finals dans toutes les écoles de la commission scolaire a été de 74,3 % comparativement à un taux de 79,82 % pour la région de Montréal et de 84,9 % pour l'ensemble du Québec. Les lacunes importantes se rapportant à la maîtrise du français, langue d'apprentissage, entraînent un grand nombre d'échecs aux examens de certification. Voici des données récentes de 2005-2006 qui indiquent que les garçons réussissent moins bien que les filles, en général, et cela dans presque toutes les matières.

Résultats aux épreuves (%) 2005-2006
École secondaire Daniel-Johnson

	Science physique	Mathématique 514	Histoire	Français écrit	Anglais 5 ^e sec.
	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Filles	69,29 %	70,74 %	71,65 %	74,96 %	70,94 %
Garçons	64,06 %	62,75 %	71,43 %	66,64 %	70,71 %

Source: Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, 19 avril 2007

Résultats aux épreuves (%) 2005-2006
École secondaire Pointe-aux-Trembles

	Science physique	Mathématique 514	Histoire	Français écrit	Anglais 5 ^e sec.
	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Filles	64,00 %	74,17 %	70,07 %	73,19 %	65,74 %
Garçons	62,85 %	74,66 %	69,72 %	70,41 %	65,43 %

Source: Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, 19 avril 2007

⁷ Ensemble vers la réussite, Plan stratégique 2003-2006, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, page

3.3 L'hypersexualisation des jeunes dans les écoles

Dans le sillage d'une révolution sexuelle amorcée dans les années 1960, on assiste depuis quelques années à l'émergence d'un phénomène de plus en plus présent : l'érotisation de l'image corporelle des filles. Les jeunes filles de 8 à 13 ans sont devenues la cible d'un marché de la mode, de la musique, de magazines, de la publicité qui en font des enfants-femmes sexuées. Et maintenant, avec la venue de l'Internet, les jeunes ont accès facilement à la pornographie et à des sites évocateurs, montrant même des jeunes ados au premier plan.

Selon une étude récente menée par le Comité aviseur sur les conditions de vie des femmes auprès de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Bas St-Laurent⁸, la banalisation médiatique de la sexualité, la complaisance de la télé-réalité (*Loft Story*, *Occupation double*) la mode vestimentaire provocante et hypersexualisée qu'on leur propose, les magazines qui leur sont dédiés et qui exacerbent leur désir de consommation, les vedettes des vidéo-clips à la gestuelle calquée sur la porno (*Gangsta rap*, *Hip hop*) et auxquelles les filles s'identifient, tout concourt à rendre les filles soucieuses, dès le plus jeune âge, de leur apparence et de la séduction qu'elles opèrent.

Toujours selon l'étude, l'effet pervers du phénomène serait que la sexualité est affichée comme un contre-pouvoir féminin, une sorte de « girl power » alors qu'on assiste plutôt à un retour en force des stéréotypes sexuels, à une sexualisation précoce « provoquée » et cela, dans l'indifférence presque générale. Sans tomber dans la culpabilisation des jeunes filles (le syndrome « elle l'a cherché » ou de la provocation), sans brandir le spectre du prédateur sexuel assoiffé de chair tendre et sans s'enfermer dans la polarisation du débat entre la permissivité sans limite et le moralisme tatillon, il est de plus en plus urgent de se questionner sur le sens et l'impact de l'hypersexualisation actuelle chez nos jeunes filles.

Même si le phénomène est récent et peu documenté, certains professionnels de la santé et de l'éducation relèvent des effets inquiétants chez les jeunes : augmentation des troubles alimentaires (anorexie-boulimie), de la dépression, de la prostitution de gangs de rue, du nombre d'avortements, des MTS, de l'automutilation.

Ce qui est certain, les intervenants dans les Maisons de jeunes de notre milieu dont celle du *Vieux Pointe-aux-Trembles*, *Jeunes en mouvement* et aussi les intervenants dans les écoles, nous confirment que les jeunes filles ont un grand besoin de parler de sexualité entre elles et qu'elles n'ont pas beaucoup de lieux ni d'occasions pour le faire, surtout depuis la coupure des cours de *Formation personnelle et sociale* (FPS) dans les écoles. Entre 8 et 13 ans, les filles construisent leur identité, leurs valeurs personnelles, leurs intérêts et le message que leur renvoie la télé, la publicité, l'Internet et les magazines, est qu'elles se doivent d'être belles, séduisantes et « sexy ». Message qui mène à la

⁸ Avis sur la sexualisation précoce des filles et ses impacts sur leur santé rédigé par le Comité aviseur sur les conditions de vie des femmes auprès de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Bas Saint-Laurent en 2005.

sexualisation précoce. À peine sortie de l'enfance, elles sont précipitées dans un monde d'adultes, sans même avoir eu le temps d'explorer leur propre désir.

Beaucoup de jeunes filles se demandent si elles doivent accepter d'avoir des relations sexuelles à 12-13 ans, même si elles n'aiment pas les garçons. D'autres banalisent la fellation qui se pratique de plus en plus jeune (10-11 ans). Il y a aussi le taux d'avortement chez les jeunes filles qui continue d'augmenter. À Pointe-aux-Trembles, on constate le plus haut taux de grossesse à l'adolescence à Montréal !⁹ On compte 31 cas pour 1000 versus 28 cas pour 1000 sur l'Île de Montréal.

Il y a aussi les *maladies transmises sexuellement* (MTS) qui sont de plus en plus présentes dans notre société. Il est temps de sensibiliser les jeunes à toutes les conséquences liées à la sexualité précoce. Beaucoup de travail reste à faire auprès des jeunes filles en ce sens. Travailler l'estime de soi, entre autres, afin d'être capable de faire des choix et de dire *non* !

Et là, on ne parle pas du recul probable du mouvement d'émancipation des femmes. Les gains réalisés par les deux ou trois générations précédentes sont-ils menacés par la génération montante ? La sexualisation précoce des jeunes filles aura-t-elle des répercussions sur leur avenir ? Affectera-t-elle leur jugement, leurs valeurs ? Influencera-t-elle leur rapport avec les hommes ? Les rendra-t-elles plus soumises, plus vulnérables, plus dépendantes du regard des autres ?

⁹ Source : Projet clinique de la Pointe-de-l'Île- Portrait de la jeunesse de moins de 18 ans, fév. 2007

4. FEMME ET SÉCURITÉ

Les femmes, en tout temps et en tout lieu, sont plus vulnérables en matière de sécurité : qu'il s'agisse de la violence sexuelle, de la violence conjugale ou de la criminalité (82 % des victimes en matière de violence sexuelle sont des femmes et 98 % des agresseurs sont des hommes)¹⁰.

4.1 Violence sexuelle

Une agression ou une violence sexuelle est définie comme tout geste à caractère sexuel commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou dans certains cas, notamment celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage. Il est qualifié comme étant un acte de pouvoir et de domination.

Également, le *Ministère de la Justice du Canada* définit la violence sexuelle (exploitation incluse) comme étant :

- Toutes formes d'agression sexuelle, de harcèlement sexuel, et d'exploitation sexuelle;
- Forcer une personne à participer à une activité sexuelle non désirée, dangereuse ou dégradante;
- Utiliser le ridicule ou d'autres tactiques pour tenter de dénigrer, contrôler ou limiter la sexualité d'une personne ou ses choix reproductifs;
- Utiliser un enfant à des fins sexuelles – y compris caresser, inviter, manipuler ou forcer un enfant à prendre part à un rapport sexuel ou à une activité sexuelle;
- Le viol, la sodomie ou l'exhibitionnisme;
- Faire participer un enfant dans la prostitution ou la pornographie.

On rencontre dans les milieux de femmes beaucoup d'histoire « non dites » et on constatera que dans nos voisinages, nos amies, nos collègues, plusieurs sont des femmes abusées ou ayant été abusées dans la tendre jeunesse. Plus on en parle, plus on se rend compte que c'est un phénomène récurrent dans le milieu féminin. Les enquêtes de la victimologie indiquent qu'environ 90 % des agressions sexuelles subies par les victimes ne sont pas déclarées aux services policiers¹¹.

Une agression sexuelle peut-être faite par n'importe qui : un ami, un conjoint, une connaissance, un professionnel qu'on consulte, un collègue de travail, un employeur, un ami, un camarade d'études, un voisin, un membre de la famille, un client, un patient, ou un inconnu.

¹⁰ Source : Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle, mars 2001

¹¹ Source : Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle, mars 2001

Données statistiques

Étant un domaine qui fait couler beaucoup d'encre et de larmes, il existe une panoplie de données statistiques :

Selon les statistiques données par la *Fédération des femmes du Québec* :

- Parmi les Québécoises de 18 ans ou plus, 47 % disent avoir déjà été victimes de violence masculine depuis l'âge de 16 ans;
- La plupart des Québécoises (87%) disent avoir été victimes de harcèlement sexuel;
- Environ 111 928 Québécoises de 15 ans et plus sont victimes d'agression sexuelle chaque année;
- 4/5 des victimes d'agressions sexuelles intrafamiliales sont des filles et plus de la moitié des agressions physiques infligées aux enfants par des membres de leur famille ont pour cible des filles;
- Seulement 10% des agressions sexuelles commises contre des femmes sont rapportées à la police;
- 83 % des femmes handicapées subissent une agression sexuelle au cours de leur vie;
- 51 % de toutes des agressions rapportées sont commises contre des femmes de 16 à 20 ans.

Aussi,

- Les coûts préliminaires partiels de la violence faite aux femmes pour les services de santé, médicaux et sociaux, ainsi que pour la justice, l'éducation et l'emploi s'établissent à au moins 4,2 milliards¹²;
- 80 % des victimes s'agression sexuelle sont de sexe féminin et 60 % d'entre elles sont âgées de moins de 18 ans;
- 66 % des victimes sont des fillettes âgées de moins de 12 ans¹³;
- Une femme sur sept est agressée sexuellement au moins une fois par son conjoint. Près de 8 victimes sur 10 connaissent leur agresseur et 7 sur 10 ont été agressées sexuellement dans les résidences privées¹⁴.

¹² Source : Condition féminine Canada, Évaluation de la violence contre les femmes : un profil statistique, 2002, p. 24

¹³ Gouvernement du Québec, Les Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle- Mars 2001

¹⁴ Ministère de la sécurité publique 2006. Les agressions sexuelles au Québec, statistiques 2004, Ste-Foy Qc : Direction de la prévention de la lutte contre la criminalité

Au niveau des statistiques locales :

Selon l'étude de PDQ 49 qui couvre les quartiers de Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est, 63 cas de femmes âgées de 12 ans et plus ont été victimes d'agression sexuelle en 2006 contre 50 cas en 2005. Cela ne signifie pas nécessairement que le nombre d'agressions a augmenté dans le secteur, mais qu'elles sont plus dénoncées. Effectivement, plus la violence sexuelle est dénoncée, plus le nombre de cas augmente. De plus, les cas soulevés peuvent être comptabilisés dans l'année 2006 mais peuvent avoir eu lieu il y a plusieurs années. Beaucoup de femmes gardent sous silence leurs agressions sexuelles parfois plusieurs années avant de le dénoncer.

Poste de quartier 49- Service de police de la Ville de Montréal Cas d'agressions sexuelles

ANNÉE	Semaine 1 à 34	Total annuel
2004	36	48
2005	34	50
2006	38	63
2007	27	n/d

Les lois en matière d'agression sexuelle

Au sens légal, toute agression sexuelle est fondamentalement une infraction de voie de fait au sens l'article 265 (1) du code criminel. De quelque nature qu'elle soit, une agression sexuelle est un acte criminel qui peut-être dénoncé, peu importe le temps écoulé depuis l'agression.

Maintenant, la loi permet de mettre fin au bail en envoyant un avis au propriétaire accompagné d'une attestation qui établit que la sécurité est menacée. (*Source : Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle, P 42*). Cette loi peut être appliquée lorsque la sécurité de la victime est menacée, ainsi que celle des enfants dans les cas suivants :

- ❑ La violence de la part du conjoint (e) ou de l'ex-conjoint (e);
- ❑ Une agression à caractère sexuel ou la crainte d'une agression à caractère sexuel, même de la part de quelqu'un d'autre que le conjoint.

Depuis 1977, à Montréal, des représentants du *Réseau de la santé et des services sociaux*, ainsi que des milieux communautaires et judiciaires ont mis en commun leurs expertises afin de défendre les droits et de promouvoir la cause des victimes d'agression à caractère sexuel. (*Source : Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal*).

Conséquences de la violence sexuelle chez les femmes victimes

Les conséquences des agressions sexuelles sont multiples et peuvent se manifester de plusieurs façons et à différents moments de la vie. Ces conséquences peuvent varier en fonction de l'âge, du lien qui existe entre la victime et l'agresseur, de la nature des gestes posés, de la durée et de la fréquence des agressions vécues, du degré de la violence utilisée lors de l'agression sexuelle, des réactions de votre entourage lors du dévoilement et de l'aide disponible.

Les conséquences peuvent être sur plusieurs plans :

- ❑ Physique : blessures, grossesse, infections sexuellement transmises, etc.
- ❑ Psychologique : tristesse, dépression, culpabilité, honte, idées suicidaires, etc.
- ❑ Sexuel : baisse de désir ou hypersexualité, douleurs lors des rapports sexuels, etc.
- ❑ Relationnel : difficultés relationnelles avec le conjoint, les amis, la famille, perte d'estime de soi, etc.
- ❑ Économique et social : difficulté au travail, perte de revenu, dépendance à l'alcool, troubles alimentaires, etc.

4.1.1 La violence sexuelle entre jeunes

La violence sexuelle prend de plus en plus d'ampleur dans nos cours d'écoles, surtout à travers les phénomènes de recrutement des filles dans les gangs de rue. Les études sont unanimes à montrer que les femmes ayant entre 15 et 24 ans sont les plus touchées par les agressions à caractère sexuel. En effet, parmi les victimes d'agression sexuelle, 85 % sont des femmes dont 62 % sont des jeunes filles.

Selon les études¹⁵, la prostitution juvénile organisée par les gangs de rue est différente de la prostitution de femmes adultes. Les jeunes filles, sous l'emprise de gangs de rue, ne peuvent dire non à ce que les clients leurs demandent, y compris des services qu'ils n'essaieraient pas d'obtenir de femmes adultes. En général, les femmes adultes n'oeuvrent pas du tout dans le même contexte. (*Source : RDI en direct : émission spéciale*).

La prostitution juvénile, en contexte de gangs, est une forme d'exploitation sexuelle qui comporte plusieurs facettes. Si l'histoire de chaque jeune fille qui se prostitue est unique, des caractéristiques, circonstances et motifs sont communs à plusieurs d'entre elles. Pour certaines jeunes filles, la prostitution est un moyen de répondre à des besoins fondamentaux (amour, appartenance, protection, valorisation, etc.) qu'elles n'arrivent pas à combler autrement).

¹⁵ Source, <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Priorité/jeunes/agression.html>

Des motifs communs peuvent également être dégagés. La prostitution peut représenter pour elle : un moyen de survie de faire de l'argent, une manière de s'amuser, de s'exprimer, de s'affirmer, de contester, de fuir, d'obtenir du pouvoir, de l'affection et de l'amour. Aussi, la prostitution en contexte de gangs de peut s'avérer, pour certaines, un moyen qui leur permet d'affronter ou de fuir des problèmes affectifs, familiaux, matériels¹⁶.

4.1.2 Violence conjugale

Parmi ces divers types de violence, la plus répandue et concernant les femmes c'est la violence conjugale. Définie au féminin, elle est toute violence ou toute maltraitance qu'une femme peut vivre entre les mains d'un partenaire marital, de droit commun ou de même sexe. Elle peut se produire durant une relation et/ou après la rupture.

Malgré maints efforts et évolutions dans le domaine, les statistiques relevées par la *Fédération des femmes du Québec*, montrent que : le nombre de victimes de violence conjugale signalé au Québec a augmenté de 19 % de 1997 à 2000. (*Ministère de la Sécurité publique du Québec, La violence conjugale, statistique 2000*). Cela n'indique pas nécessairement qu'il y en a plus, mais surtout, que cette forme de violence est de plus en plus dénoncée. Cependant, le nombre de décès de femmes victimes de violence conjugale a augmenté.

En 2001 :

- ❑ 69 Canadiennes ont été tuées par leur conjoint en 2003 contre 52 en 2000. (*Statistique Canada, La violence familiale au Canada : un profil statistique 2003, p.8*)
- ❑ Une victime de crimes contre la personne sur cinq l'a été dans un contexte de violence conjugale. Cette proportion était plus élevée pour les femmes que pour les hommes, soit 39 % contre 7 %. (*Ministère de la Sécurité publique, Statistiques Violence conjugale, 2001 p. 1*).

Les personnes de 18 à 39 ans ont été plus souvent victimes de violence conjugale, notamment les 18 à 24 ans chez les femmes (*Ministère de la Sécurité publique, Statistiques Violence conjugale, 2001, p.1*). Le risque d'être tuées par le conjoint s'accroît de façon spectaculaire pour les femmes vivant en union de fait et pour celles séparées de leur mari. (*Condition féminine Canada, Évaluation de la violence contre les femmes : un profil statistique, 2002, p. 29*).

¹⁶ Source : www.specum.pc.ca

Toute femme victime de violence conjugale a du mal à le dire quelque soit sa culture. Cependant, les femmes immigrantes victimes de violence conjugale sont encore plus vulnérables, car aux problèmes vécus par la femme d'ici, s'ajoutent les différences culturelles. Celles venues d'ailleurs ont une autre culture, une autre perception de la vie de couple. Il y a aussi la peur d'être jugée, la peur d'être rejetée par sa communauté et la peur de la réaction de la famille vivant dans le pays d'origine. Toutes ces peurs constituent une grande entrave qui garde les victimes dans le silence.

La violence conjugale peut prendre plusieurs formes :

La violence conjugale n'a pas d'âge, de religion, ni de sexe et touche toutes les couches sociales sans aucune distinction et peut prendre plusieurs formes.

La violence physique consiste en l'usage de la force physique ou tout geste violent envers le conjoint, cela pouvant se manifester par : battre, frapper, secouer, pousser, étouffer, mordre, brûler, donner des coups de pied, ou agresser avec une arme. Elle peut aussi être la brutalité, la séquestration, ou tout usage dangereux ou nocif de la force ou de la punition.

La violence sexuelle consiste à forcer le conjoint à participer à une activité sexuelle non désirée (échangisme, relations anales, objets sexuels...) dangereuse ou dégradante, ou d'utiliser le ridicule ou d'autres tactiques pour tenter de dénigrer ou de contrôler la sexualité de l'autre.

La violence psychologique inclut les attaques verbales, les cris et les railleries, la critique, l'isolation sociale, l'intimidation ou l'exploitation dans le but de dominer le conjoint. Cela en est de même quand on boude le conjoint, fait l'indifférent, garde le silence, l'insulte ou pose tout acte en vue de le diminuer ou lorsque le partenaire utilise la religion ou ses croyances religieuses pour manipuler ou contrôler le conjoint.

La violence économique ou financière inclut le vol ou la fraude à l'encontre d'un partenaire. Retenir l'argent nécessaire à l'achat de nourriture ou de traitements médicaux, manipuler ou exploiter une personne pour un bénéfice financier, refuser l'accès à des ressources financières, ou empêcher une personne de travailler (ou contrôler leur choix de métier) sont aussi des formes de violences économique.

Observation : Toutes les formes de violence mentionnées, sont exclusivement définies sous l'angle de la violence conjugale.

« Ne restons pas silencieux devant un crime, la violence conjugale est inacceptable ».

Plusieurs femmes vivent la terreur de la violence conjugale dans leur vie de couple et certaines laissent leur vie dans une relation amoureuse. Sans occulter le fait qu'il existe des hommes victimes de violence conjugale, la plupart du temps, c'est la femme qui est agressée sous plusieurs formes par son conjoint. Selon *Statistique Canada*, en 2004, deux fois plus de femmes que d'hommes ont été battues, et quatre fois plus ont été étranglées par leur partenaire. On remarquera aussi que le Québec vient en 2^e rang au Canada en matière de violence conjugale.

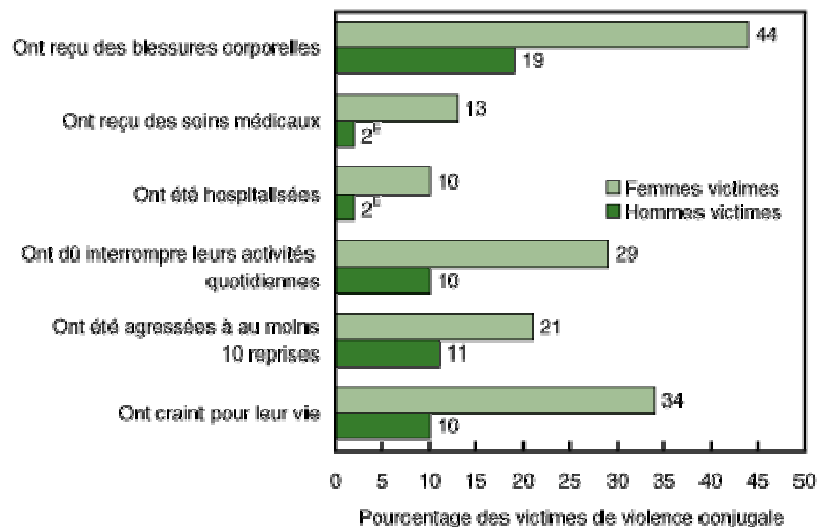
4.1.3 Conséquences de la violence conjugale

« La violence c'est pas toujours frappant mais ça fait toujours mal »

La violence conjugale touchant plus la femme, il est évident qu'elle subit plus de conséquences que l'homme. Chez la femme victime, la violence peut nuire à sa santé physique et mentale, à sa capacité à travailler, et à sa relation avec ses enfants et ses proches. L'agression peut détruire son sens d'efficacité et son estime de soi.

Au cours de la violence, 44 % de femmes reçoivent des blessures corporelles contre 19 % d'hommes ; 29 % de femmes interrompent leurs activités quotidiennes contre 10 % d'hommes ; 34 % de femmes craignent pour leur vie contre 10 % d'hommes. (*Statistique Canada*).

Conséquences de la violence conjugale pour les victimes



^E À utiliser avec prudence (le coefficient de variation est élevé, 16,6 % à 33,3%) Note: En raison des réponses multiples, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 Source: Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2004.

La violence conjugale a également des effets sur les enfants qui la vivent, car ces derniers peuvent ressentir de graves difficultés émotionnelles, scolaires, comportementales et cette violence peut affecter leur développement.

La violence conjugale a aussi des conséquences économiques. Au Canada, d'après la première étude de recherche qui a évalué les coûts des diverses formes de violence faite contre les femmes, y compris la violence dans les relations intimes, le problème en question coûte à la société canadienne environ 4,2 milliards de dollars par année en services, formation, justice pénale, travail, emploi, santé et frais médicaux. Selon le *Ministère de la justice du Canada*, les frais de justice pénale seuls atteignent 871 908 583 \$ par année.

L'évolution des droits des femmes en matière de violence conjugale

Le phénomène de la violence faite aux femmes est un problème persistant au Canada, mais la protection de la femme victime est lente en matière de droits, sans doute parce que c'est un sujet assez difficile à quantifier. Toutefois, depuis le 1^{er} avril 2006, une nouvelle disposition du *Code civil du Québec* (qui fait suite à l'adoption, en décembre 2005, du projet de Loi 133) prévoit qu'en cas de violence conjugale ou d'agression à caractère sexuel, un ou une locataire peut résilier son bail aux conditions stipulées à l'article 1974.1.

Mais il faut noter que malgré cette disposition, il n'est pas aisé pour la femme victime de violence, qui dans la plupart des cas est pauvre, d'être en mesure de respecter les conditions financières qui en découlent. Cependant, depuis 1995 le Gouvernement du Québec s'est doté d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale : «*Prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*» pour mieux protéger les citoyennes, ce qui apporte une certaine sécurité à la victime et amène la violence conjugale à être plus dénoncée.

Pour les policiers, la sécurité de la victime est la préoccupation première en tout temps. L'intervention des policiers s'effectue dans un contexte où la victime de violence conjugale est souvent dans une situation de dépendance physique, psychologique, affective ou économique envers l'agresseur. Ils effectuent une enquête complète et soumettent une demande d'intenter des procédures pour déterminer si une infraction criminelle a été commise indépendamment de la volonté de la victime de porter plainte ou non. La preuve repose sur l'ensemble des éléments d'enquête ainsi que la version de la victime. De plus, nous informons la victime et l'auteur de la violence des ressources communautaires et du réseau de la santé et des services sociaux à leur disposition.

Depuis plusieurs années, le Service de police de la Ville de Montréal a des protocoles et des ententes corporatives de collaborations tels que le :

- ❑ Programme montréalais SAUVER (Système d'assistance urgente aux victimes en réaction contre la violence conjugale);
- ❑ Protocole de collaboration en matière de disparitions (S.O.S Violence conjugale);
- ❑ Protocole de collaboration en matière de récupération des effets personnels dont le besoin est urgent;
- ❑ Protocoles de collaboration entre les postes de quartier et les CSSS de leur secteur;
- ❑ Programme ISA (Installation de systèmes d'alarme);
- ❑ Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale.
- ❑ Protocole avec CAVAC;
- ❑ Protocole Communic-action;
- ❑ Entente de collaboration, SPVM-PRO-GAM, pour le projet des services destinés aux hommes violents «Première ligne»;
- ❑ Entente de collaboration, SPVM-Bouclier d'Athéna, sur l'outil d'information «La violence nous blesse tous» destiné à la clientèle ethnoculturelle.

4.1.4 D'autres statistiques

En 1999-2000, selon les données recueillies dans les 74 maisons d'hébergement membres de la *Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec* et du *Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale*, 12 981 femmes et enfants ont été accueillis dans les Maisons d'hébergement du Québec. De ces maisons d'hébergement, l'une d'elles existe dans notre secteur soit, la *Maison Dalauze*, dont le taux d'occupation oscille entre 77% et 100,39% depuis sa création en 1999.

Taux d'occupation à la *Maison Dalauze*

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
77,81%	80,23%	88,20%	100,39 %

Toutefois, il est à noter que les femmes nécessitant les services de la *Maison Dalauze* proviennent de d'autres quartiers montréalais et aussi d'ailleurs, puisque les femmes se réfugiant dans ce type de maisons d'hébergement changent de milieu afin d'assurer leur sécurité.

Au niveau des cas de violence conjugale dénoncés dans notre milieu, selon le PDQ 49, il y aurait une augmentation de cas soulevés entre 2005 et 2006. Et si la tendance se maintient, le nombre de cas signalés dépassera la barre du 300 cas en 2007. Toutefois, il est important de signaler que, tout comme les agressions sexuelles, cela ne signifie pas nécessairement que le nombre de cas de violence conjugale a augmenté dans le secteur depuis les dernières années, mais qu'ils sont plus dénoncés. Effectivement, plus la violence conjugale est dénoncée, plus le sujet devient moins tabou, plus le nombre de cas dénoncés augmente. De plus, les cas soulevés peuvent être comptabilisés dans l'année 2007 mais avoir eu lieu il y a plusieurs années. Beaucoup de femmes gardent sous silence leurs agressions, parfois plusieurs années avant de le dire, surtout en matière de violence conjugale. Et rappelons le, seulement environ 10% des cas sont soumis à la police.

**Poste de quartier 49- Service de police de la Ville de Montréal
Cas de violence conjugale***

1^{er} janvier au 30 août 2007	2006	2005	2004
168	236	225	235

* Comprend la violence entre conjoints, ex-conjoints, relations amoureuses et ex-relations amoureuses

4.2 Sécurité des femmes

Selon la *Fédération des femmes du Québec*, on note 52 cas connus de femmes et d'enfants tués par des hommes chaque année au Québec. Il y en a eu 627 (491 femmes et 136 jeunes et enfants) du 6 décembre 1989 au 21 octobre 2001. C'est donc une victime par semaine, en moyenne, 41 femmes et 11 enfants par an. Parmi ces chiffres, 3 victimes vivaient à Pointe-aux-trembles.

Personne ne peut vivre avec une sensation de peur et s'estimer heureux. Quel que soit l'endroit où l'on se trouve, on devrait se sentir en sécurité, sans crainte d'être violée ou agressée de quelque manière que ce soit. Malheureusement, la femme subit, dans la société, beaucoup d'insécurité qui l'amène à plus de vulnérabilité.

Suivant les données recueillies par le PDQ 49 (PAT/ME), 89,4 % d'habitants de la région estiment que la qualité de vie au niveau de la sécurité dans leur quartier est, soit très bonne (24,1 %) ou bonne (65,4 %). Cela les situent au 23^e rang sur une possibilité de 39 au chapitre de la sécurité. Ces résidents se sentent aussi, plus en sécurité que ceux de la plupart des quartiers de Montréal, où 93 % jugent le quartier moyennement sécuritaire.

- 13,3 % de résidents estiment qu'il y a beaucoup de criminalité dans le quartier contre une moyenne de 12,3 % à Montréal, ce qui les classent au 17^e rang;
- 64,2 % estiment qu'il y a un peu de criminalité contre une moyenne de 58,8 sur l'ensemble de Montréal, ce qui les classent au 12^e rang;
- 17,4 % estiment qu'il n'y a pas du tout de criminalité contre une moyenne montréalaise de 21,6 %, ce qui les classent au 32^e rang;
- 5,1 % ne savent pas du tout contre une moyenne montréalaise de 7,3 %, ce qui les classent au 37^e rang.

La perception des résidents quant à la criminalité du quartier

Estimations	PDQ 49	Moyenne	rang
Il y a beaucoup de criminalité	13,3 %	12,3 %	17/39
Il y a peu de criminalité	64,2 %	58,8 %	12/39
Il n'y a pas du tout de criminalité	17,4 %	21,6 %	32/39
Ne sait pas	5,1 %	7,3 %	37/39

Aussi, il ressort que dans le quartier, 40,3 % estiment que le quartier est aux prises avec des problèmes de violence, 41,4 % estiment qu'il y a un problème de drogue et 30,1 % estiment qu'il y a un problème de gang, puis avec 55,2 % qui estiment qu'il y a un problème de cambriolage, le PDQ 49 est légèrement au-dessus de la moyenne qui est de 48,9 %.

Estimations des résidents du quartier

Faits	PDQ 49	Moyenne	rang
Cambriolage des résidences	55,2 %	48,9 %	11/39
Drogue	41,4 %	40,3 %	22/39
Violence	40,3 %	43,0 %	27/39
Gangs	30,1 %	28,5 %	20/39

Toujours selon les données fournies par le Poste de quartier 49 sur les violences faites aux femmes et filles (âgées entre 12 et 17 ans) pour l'année 2006, on peut observer qu'en matière d'agressivité, les femmes sont plus touchées par les voies de faits (132 cas déclarés en 1 an et sur un seul territoire), ensuite viennent les menaces (56 cas) les vols qualifiés (37 cas), les agressions armées (35 cas), puis les agressions sexuelles (33 cas).

Tableau des victimes et PL-victimes femmes et filles pour l'année 2006

NATURE DE L'INFRACTION	FILLES	FEMMES	TOTA L
Agression sexuelle	13	20	33
Autres infractions sexuelles	1	0	1
Agressions armées	1	34	35
Voies de faits- niveau 1	23	109	132
Négligence criminelle	0	1	1
Enlèvements	0	1	1
Séquestration	0	9	9
Enlèvement ordon. Garde	1	0	1
Vols qualifiés - personne	1	3	4
Vols qualifiés - commerce	3	34	37
Vols qualifiés – sac à main	0	2	2
Extorsion personne	0	1	1
Harcèlement criminel	1	20	21
Proférer des menaces	5	51	56
TOTAL	49	285	334

Source : Service de police de la Ville de Montréal-Information policière (CRFPQ-MIP) EVRG83SP-01 (SAS)

Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est est l'une des régions la moins criminalisée du territoire. En 2003, elle se situait au 31^e rang, avec un taux de criminalité global de 56,1 par 1 000 résidents, comparativement au taux médian des autres quartiers de 68,3 par 1000 résidents.

4.3 Les aînées victimes de violence

Hormis les violences conjugales subies par les femmes aînées, d'autres violences se manifestent sous formes d'abus et de mauvais traitements qui peuvent être donnés, soit par un proche ou par un étranger. Ces violences peuvent être physiques, psychologiques, matérielles ou financiers. Quoique n'étant pas dit, on remarque une recrudescence de violence entre pensionnaires dans les maisons d'hébergement. Cela se traduit entre eux par les bousculades, les injures, le manque de respect, le mépris.

Bien qu'il ne faille pas considérer l'ensemble des aînés comme des victimes potentielles de mauvais traitements, force est de constater qu'ils partagent des vulnérabilités.

- La détérioration de l'état de santé des aînés;
- La vulnérabilité physique;
- La vulnérabilité psychique;
- La vulnérabilité sociale (isolement).

Parmi ceux qui abusent matériellement des aînées, on retrouve 40 % d'amis, voisins ou connaissances, 29 % de fils de filles, 24 % de parenté éloignée, 4 % d'inconnus et 2 % de conjoint.

(Source : *Journal international victime*)

4.3.1 Statistiques de la violence chez les aînés

N'ayant pas trouvé les données régionales portant sur les violences faites aux aînés, et moins encore les statistiques propres aux femmes aînées, nous avons utilisé les statistiques d'ordre général (hommes et femmes aînés) pour traiter le sujet. Selon les statistiques fournies par RQCAA (Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés) :

- Un suicide est réussi une fois sur quatre chez les aînés, alors qu'il l'est une fois sur cent dans la population en général;
- 80 % des cas d'abus envers les aînés ne sont jamais signalés ou détectés ;
- Près de 60 % des abus dénoncés par les retraités sont d'ordre financier;
- Près de 30 % des aînés vivant dans les CHSLD ont des contentions physiques;
- Les aînés de plus de 60 ans constituent 75 % des victimes d'escroqueries de plus de 5 000\$;
- 80 % des victimes de fraudes commises par téléphone sont des aînés de 60 ans et plus;
- Chaque année au Québec, 4 à 15 % d'aînés sont victimes d'abus ou de négligence;
- Plus de la moitié des personnes piégées dans le télémarketing frauduleux ont plus de 60 ans, dont deux tiers sont des femmes.

4.3.2. Les conséquences

Comme conséquences, les actes de violence ont des retombées dans la vie privée et sociale de chaque personne âgée.

- Des blessures physiques qui guériront difficilement (par exemple : une fracture de la hanche lors d'une chute);
- Des pertes matérielles importantes, étant donné le faible revenu de plusieurs aînés;
- Des pertes matérielles importantes, étant donné le faible revenu de plusieurs aînés;
- Des pertes matérielles d'une valeur sentimentale inestimable (vol de l'alliance, etc.);
- Des traumatismes psychologiques (l'isolement, la peur, l'insomnie, etc.);
- Méfiance;
- Perte de confiance;
- Insomnie;
- Perte de jouissance de la vie;
- Isolement physique;
- Comportements dépressifs;
- Manque de stimulation;

Source : *Pensions famille, Volume 5, numéro 37, avril 1994*

5. FEMME ET SANTÉ

5.1 Faits saillants sur la santé des femmes

Au niveau de la santé, que cela soit pour les problèmes de santé mentale ou physique, les femmes (31 %) sont proportionnellement plus nombreuses à consulter que les hommes (23 %). Selon le Centre de santé des femmes de Montréal, à ce jour, 20 % des femmes paient toujours pour avoir un avortement, et dans la plupart des établissements publics elles doivent attendre de 2 à 4 semaines pour obtenir un avortement. De cette réalité, il ressort une discrimination en matière de santé et un manque de respect des femmes dans leur choix¹⁷.

En 2000-2001, il ressort que 9% des Montréalais ont consulté un professionnel en santé mentale. Presque deux fois plus de femmes que d'hommes ont consulté ce type de professionnel. Elles sont davantage exposées ou sujettes à des problèmes particuliers, notamment la détresse psychologique, l'insécurité alimentaire et certaines maladies. Elles consomment plus de médicaments que les hommes, fument également plus que les hommes. On note aussi que l'espérance de vie, à la naissance, est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

Différences entre les hommes et les femmes qui influent sur la santé des femmes

Selon le réseau canadien pour la santé des femmes, voici 10 différences entre les hommes et les femmes qui influent sur la santé des femmes. (Source www.womens-health.org)

1. Après avoir consommé la même quantité d'alcool, les femmes ont un taux d'alcoolémie plus élevé que celui des hommes, même si l'on tient compte de la différence de taille.
2. Les femmes qui fument présentent 20 % à 70 % plus de risque de développer le cancer du poumon que les hommes qui fument la même quantité de cigarettes.
3. Les femmes ont tendance à se réveiller plus rapidement après une anesthésie que les hommes : une moyenne de 7 minutes chez les femmes et de 11 minutes chez les hommes.
4. Certains analgésiques, dont les opiacés Kappa sont beaucoup plus efficaces pour soulager la douleur chez les femmes que chez les hommes.
5. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de subir une deuxième crise cardiaque au cours de l'année qui suit la première crise.
6. Le même médicament peut provoquer des réactions différentes et des effets secondaires différents chez les hommes et chez les femmes – même les médicaments les plus communs, tels les antihistaminiques et les antibiotiques.
7. Bien que les femmes aient un système immunitaire plus fort pour les protéger de la maladie, elles sont également plus à risque de souffrir de maladies auto-immunes (une maladie où le corps s'attaque à ses propres tissus), telles la polyarthrite rhumatoïde, le lupus, la sclérodermie et la sclérose en plaques.

17

8. Lorsqu'une femme a des rapports sexuels non protégés avec un partenaire infecté, elle a 2 fois plus de risques de contracter une maladie transmissible sexuellement, et 10 fois plus de risque de contracter le VIH.
9. L'incidence de la dépression est deux fois plus élevée chez les femmes que chez les hommes, ceci est en partie dû au fait que le cerveau féminin produit moins de sérotonine.
10. Après la ménopause, une femme perd plus de masse osseuse qu'un homme, ce qui explique que 80 % des personnes atteintes de l'ostéoporose sont des femmes.

Au niveau local, suivant les données statistiques pour les années 1997 à 2000 et détaillées dans les tableaux ci-dessous, il ressort qu'à PAT/ME, les maladies liées à l'appareil digestif et les tumeurs sont les grandes causes d'hospitalisation chez les femmes. Aussi, selon la *Direction de la santé publique de Montréal – CLSC Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est*, la maladie respiratoire est la principale cause de mortalité dans cette région et les femmes de plus de 70 ans sont plus touchées.

En dehors des maladies circulatoires (499 cas chez les hommes, contre 387 chez les femmes), le nombre d'hospitalisations est plus élevé chez les femmes de la région que chez les hommes et cela concerne la tranche d'âge de 45 et 69 ans.

Nombre annuel moyen d'hospitalisation dans les centres de courte durée, selon le groupe de diagnostics, la période, le groupe d'âge, sexe féminin

FÉMININ				
1997-2000	0-44	45-69	70 et +	Ensemble
Maladies infectieuses	21	10	7	38
Tumeurs	52	124	60	236
Maladies endocriniennes	22	26	24	72
Système nerveux et sens	27	29	26	82
Appareil circulatoire	23	152	212	387
Appareil respiratoire	83	80	91	254
Appareil digestif	110	115	79	304
Organes génito-urinaires	118	80	33	231
Grossesses, accouchements	606	0	0	606
Système ostéo-articulaire	27	47	47	121
Lésions traumatiques	50	50	68	168
Tous les autres diagnostics	123	80	62	265
Total	1262	793	709	2764

Source : Direction de la santé publique, Montréal centre – CLSC Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est

Nombre annuel moyen d'hospitalisation dans les centres de courte durée, selon le groupe de diagnostics, la période, le groupe d'âge, sexe masculin

MASCULIN				
1997-2000	0-44	45-69	70 et +	Ensemble
Maladies infectieuses	22	8	7	37
Tumeurs	31	124	77	232
Maladies endocriniennes	15	27	16	58
Système nerveux et sens	29	27	18	74
Appareil circulatoire	33	273	193	499
Appareil respiratoire	114	67	86	267
Appareil digestif	103	104	58	265
Organes génito-urinaires	35	53	33	121
Système ostéo-articulaire	49	42	18	109
Lésions traumatiques	95	57	31	183
Tous les autres diagnostics	109	74	45	228
Total	635	856	582	2073

Source : Direction de la santé publique, Montréal centre – CLSC Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est

5.2 La malnutrition, activités physiques et la santé

Les femmes pratiquent moins d'activités physiques lors de leurs loisirs que les hommes. La nutrition et l'activité physique exercent une profonde influence sur l'état de santé et de bien-être. Ces deux déterminants de la santé contribuent à réduire l'incidence de plusieurs problèmes de santé importants, dont les maladies cardiovasculaire (MCV), certains cancers, le diabète de type 2, l'obésité et l'ostéoporose.

En 2003, 14 % des Québécois souffraient d'obésité et 33 % affichaient de l'embonpoint. L'ampleur de ce problème de santé publique a amené le Gouvernement du Québec à identifier la prévention de l'obésité comme priorité gouvernementale.

En combinant tous les groupes d'âges, plus de femmes (57 %) que d'hommes (50 %) ne font pas d'exercice physique (dépensant < 1,5 kilocalories par kg par jour). L'écart entre les deux sexes est plus grand chez les groupes d'âges les plus jeunes et les plus âgées.

- L'inactivité physique augmente avec le faible revenu et le niveau d'études, une association qui est plus forte chez les femmes que chez les hommes;
- L'inactivité physique varie selon l'origine ethnique. Les femmes de race noire et de l'Asie du Sud sont les moins actives (76 % et 73 % respectivement);
- Entre 1985 et 2000-2001, la prévalence du surpoids (IMC 25,0-29,9 kg/m²) a augmenté de 19 % à 26 % chez les femmes. Elle a aussi augmenté chez les hommes pendant cette période, quoiqu'elle ait affiché une légère baisse au cours des cinq dernières années (de 44 % en 1994-1995 à 40 % en 2000-2001);
- Entre 1985 et 2000-2001, la prévalence de l'obésité (IMC ³ kg/m² a augmenté de façon constante chez les femmes (de 7 % à 14 %) et les hommes (de 6 % à 16 %);

- La prévalence de l'obésité chez les femmes augmente avec l'âge, atteint un niveau maximum entre 55 et 59 ans, puis après baisse de façon constante. Ce même phénomène caractérise les hommes, qui atteignent un niveau maximum de l'obésité dans le groupe d'âge 50 à 54 ans;
- L'obésité est plus présente chez les femmes au revenu faible ou moyen inférieur, l'inverse des hommes;
- L'obésité est plus présente chez les femmes (28 %) et les hommes autochtones (22 %).

Source : Agence de la santé publique du Canada – rapport de surveillance de la santé des femmes.

5.3 Santé mentale

5.3.1 La dépression

Selon l'*Association canadienne pour la santé mentale*, la santé mentale, c'est établir un équilibre entre tous les aspects de notre vie : social, physique, spirituel, économique et mental. La réalité vécue par les femmes et par les hommes prend souvent deux visages différents. La femme étant plus vulnérable aux problèmes sociaux (pauvreté, violence conjugale, agression sexuelle, surmenage et autres), il va s'en dire que tous ces phénomènes influent sur sa santé et surtout sur le plan moral. On constate, selon plusieurs études, que le taux de dépression et de stress est plus élevé chez la femme que chez l'homme. Il y aurait deux fois plus de femmes que d'hommes qui font des dépressions¹⁸.

D'une étude intitulée *La dépression et les problèmes au travail*, publiée par Statistique Canada, 5,1 % des travailleuses sondées contre 2,6 % des travailleurs avaient souffert de dépression au cours de 12 mois qui précédaient l'enquête. L'étude précise, en outre, que 489 000 travailleurs canadiens (3,7 %) de 25 à 64 ans avaient vécu un épisode dépressif.

¹⁸ Source : Santé et services sociaux

Dans la Pointe-de-l'Île, ce sont chez les gens , âgés entre 35 et 64 ans que l'on observe le nombre annuel moyen d'hospitalisation pour troubles mentaux le plus élevé. Les résidents de Mercier-Est/Anjou totalisent le nombre le plus élevé d'hospitalisation pour de tels troubles.

**Nombre annuel moyen d'hospitalisations pour troubles mentaux chez les adultes.
CSSS de la Pointe-de-L'Île**

Territoires	18-34 ans	35-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus
CSSS de la Pointe-de-L'Île	265	528	194	95
Mercier-Est/Anjou	126	239	94	38
Pointe-aux-Trembles	88	210	73	36
Rivière-des-Prairies	51	79	27	21
Montréal	2 013	4 072	1 455	1 237

Source : Portrait sociosanitaire de la population du CSSS de la Pointe-de-L'Île
Santé mentale des adultes février 2006

Selon les statistiques faites entre 1997-2000 par la Direction de la santé publique, Montréal Centre- CLSC Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est, à PAT/ME, on constate que les femmes de moins de 44 ans sont moins touchées par les maladies liées au système nerveux contrairement aux hommes de la même tranche d'âge. Par contre, celles dont l'âge se situe entre 45 et 69 sont plus touchées que les hommes se représentent la tranche d'âge où le pourcentage est très élevé. Aussi les femmes âgées, (70 ans et +) contrairement aux hommes, sont plus affectées.

Nombre annuel moyen d'hospitalisation dans les centres de courte durée, selon le groupe de diagnostics, la période, le groupe d'âge, sexe féminin

FÉMININ 1997-2000	0-44	45-69	70 et +	ensemble
Système nerveux et sens	27	29	26	82

Source : Direction de la santé publique, Montréal centre – CLSC Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est

Nombre annuel moyen d'hospitalisation dans les centres de courte durée, selon le groupe de diagnostics, la période, le groupe d'âge, sexe masculin

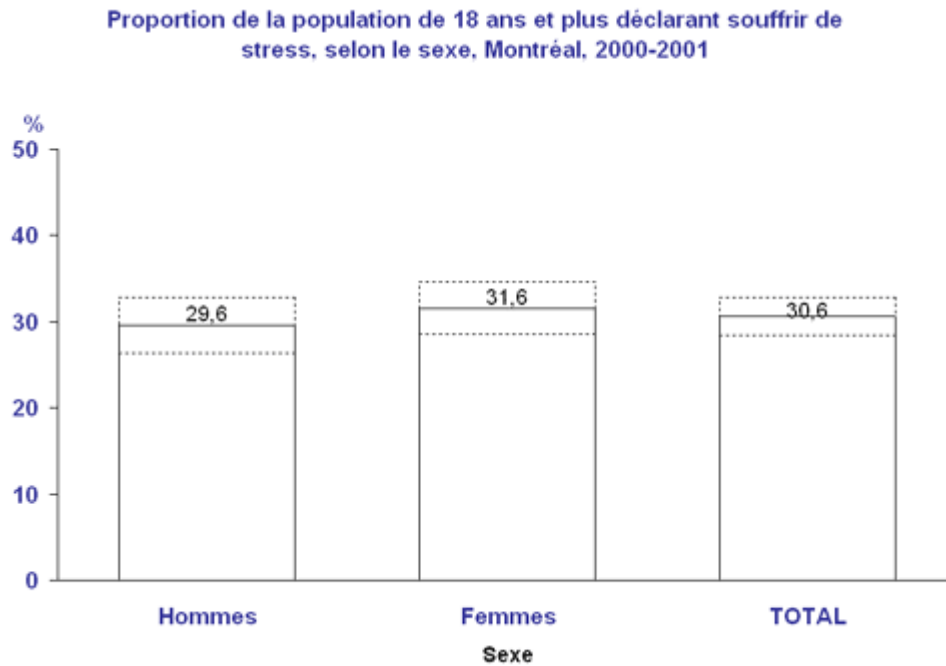
MASCULIN 1997-2000	0-44	45-69	70 et +	ensemble
Système nerveux et sens	29	27	18	74

Source : Direction de la santé publique, Montréal centre – CLSC Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est

5.3.2 Le stress

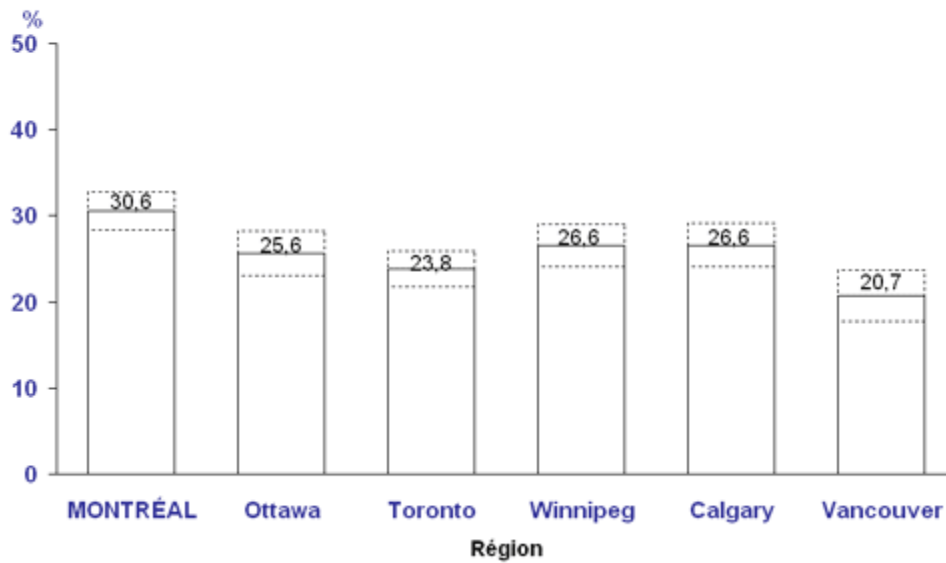
Concernant le stress chez les femmes, nous n'avons pas de données locales pour les territoires de PAT/ME, mais dans son ensemble et selon *Statistique Canada*, les femmes Québécoises sont plus susceptibles que les hommes d'éprouver du stress, ce qui pourrait expliquer en partie pourquoi la prévalence de nombreux problèmes de santé mentale est plus forte chez elles.


D'une enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001 et publiée en avril 2004, un peu plus de 30 % des adultes montréalais déclarent souffrir de stress. Les femmes représentent 31,6 % et les hommes 29,6 %.



Parmi les habitants de grandes régions urbaines du Canada, ce sont les Montréalais qui affichent la proportion la plus élevée de personnes ayant des journées stressantes. Montréal vient en tête avec 30,6 %, puis la région avec le plus faible taux c'est Vancouver avec 20,7%.

Proportion de la population de 18 ans et plus déclarant souffrir de stress, Montréal et autres régions urbaines du Canada, 2000-2001



 Intervalle de confiance à 95 %

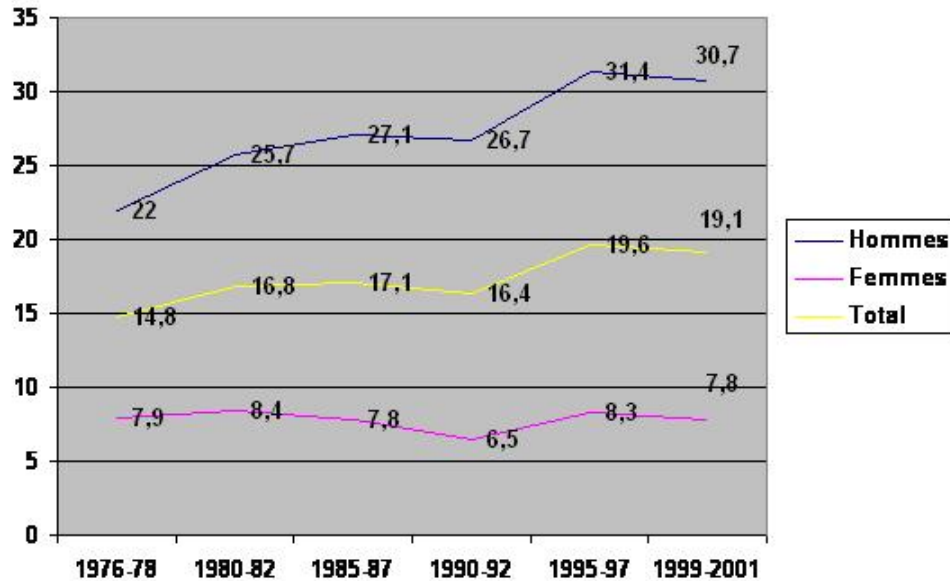
Source : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001.

5.3.3 Le suicide

Selon le *Centre de prévention du suicide au Canada*, depuis 1990, le problème du suicide prend de l'ampleur au Québec. Les taux de suicide sont passés de 14,8 par 100 000 habitants pour la période de 1976-1978 à 19,1 pour celle de 1999-2001.

De la même source, le Québec occupe le 3^e rang mondial du taux le plus élevé de mortalité par suicide chez les hommes, et chez les femmes, il se classe 6^e. Alors que dans les autres provinces du Canada, le taux de suicide est en baisse depuis le début des années 1980, la province du Québec suit la tendance inverse.

Taux ajusté de mortalité par suicide, selon le sexe tous âges réunis, Québec, 1976-1978 à 1999-2001 ¹⁹



Entre les périodes de 1976-1978 et 1999-2001, chez les hommes, le taux de suicide par 100 000 habitants a augmenté de 8,7 points au Québec. Chez les femmes, il est demeuré relativement stable en ne diminuant qu de 0,1 point.

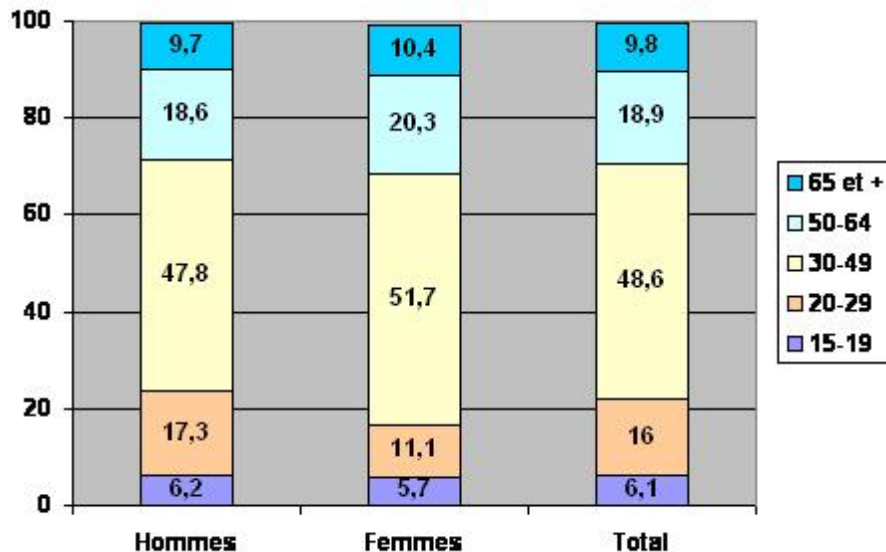
En 1999-2001, les hommes affichaient un excès de mortalité par rapport aux femmes de près de 300 % alors qu'en 1976-1978, il était de 200 %. En 2001, parmi les 1 334 Québécois qui se sont suicidés, on retrouvait 1 055 hommes et 279 femmes.

19

Il ressort d'une étude menée par la *Direction des communications et du recrutement de L'Université de Montréal* que chez les jeunes femmes âgées de 18 à 23 ans qui ont connu une phase de délinquance au cours de l'adolescence, le taux de tentatives de suicide est 3,5 fois plus élevé qu'au sein de l'ensemble des femmes de cette tranche d'âge. Plus de 21 % d'entre elles ont en effet tenté, au moins une fois, de mettre fin à leurs jours, alors que le taux est de 6% pour tout le groupe d'âge²⁰.

La mortalité par suicide varie aussi fortement selon l'âge. Contrairement au message que nous livrent les médias et la croyance populaire, et bien que le suicide soit la première cause de mortalité des jeunes, c'est chez les 30-49 ans que surviennent la moitié des suicides.

Distributions des décès par suicide, selon le sexe et les groupes d'âges, Québec 1999-2001,



- Chez les 15-19 ans, le suicide est la principale cause de décès, soit 33 %. La progression du suicide qui s'est faite par les hommes Québécois a été plus spectaculaire chez deux groupes d'âges dont les 15-19 ans. En 2001, le taux de suicide chez ces jeunes hommes était de 23,5 suicides par 100 000 habitants, soit 5 fois plus que chez les filles du même âge;
- En 2001, le taux de suicide des jeunes filles de 15-19 ans était de 8,4, soit 5 fois moindre que chez les sujets masculins. Cependant, chez les jeunes femmes, les taux ont augmenté de plus de 50 % au cours de la dernière décennie;
- En 1999, on a compté 8 suicides chez les 10-14 ans et 98 chez les 15-19 ans; 70 % des suicides sont commis par des garçons de 16-19 ans;

²⁰ Source : Université de Montréal, direction des communications et du recrutement – forum – édition du 15 novembre 2004. Vol. 39, numéro 11, La délinquance conduit plus de filles au suicide.

- Une étude effectuée auprès de 2 850 adolescents provenant de quatre écoles secondaires de la région de Trois-Rivières a révélé qu'un adolescent sur sept mentionne avoir déjà pensé sérieusement au suicide. Cette étude démontre également que 4 % des jeunes avouent entretenir des idéations suicidaires sérieuses; 7, 9 % sont au stade de la planification des moyens et 3,5 % sont tenté de se suicider.

Selon une étude intitulée «*Suicides et taux de suicide, Pointe-de-L'Île*» il ressort qu'à la Pointe-de-l'Île, le nombre annuel moyen de suicides s'est élevé à 28 % entre 2000 et 2002 et que les hommes sont plus nombreux que les femmes à mettre fin à leurs jours; toutefois, les femmes entreprennent plus de tentatives de suicide que les hommes.

**Nombre annuel de suicides, selon l'âge et le sexe,
CSSS de la Pointe-de-l'Île, 2000-2002**

Groupe d'âge	Femmes	Hommes	Total
20-24	1	1	2
24-34	1	5	6
35-44	2	7	9
45-54	2	4	6
55-64	1	2	3
65-74	1	1	2
75 et plus	0	1	1
TOTAL	8	21	29

Source : Portrait socio sanitaire de la population du CSSS de la Pointe-de-l'Île
Santé mentale un adulte – février 2006.

5.3.4 Santé des aînées

Étant donné la croissance accélérée du nombre de personnes âgées dans notre société, on s'attend à une augmentation des besoin en santé mentale et donc à une pression sur le système de santé. (Source : *Premier rapport Kirby, 2004*)

- Maladies mentales les plus courantes chez les gens âgés : dépression, démence, troubles délirants, delirium;
- Alzheimer et types de démences associées : 1 personne sur 13, de plus de 65 ans et 1 sur 3 de plus de 85 ans;
- Prévalence des troubles mentaux extrêmement élevée : entre 80 % et 90 %;
- Prévalence des psychoses : 12 à 21 % (selon l'instrument de mesure des symptômes);
- Incidence de la dépression : 3 à 4 fois supérieure chez les gens en centres de soins de longue durée par rapport à la population générale ;

- ❑ Le taux de suicide chez les aînés représente que 9,8 % des décès par suicide;
- ❑ Chez les aînés, le suicide est la cause de moins de 1 % de l'ensemble des décès. Les suicides sont peu nombreux en raison du nombre croissant des autres causes possibles de mortalité;
- ❑ Au Québec, le taux de suicide chez les hommes de 65 ans et plus est plus élevé que le taux de suicide chez les hommes de 15-19 ans. Le taux chez les femmes âgées de 65 ans et plus est, quant à lui, comparable au taux de suicide chez les femmes de 20 à 29 ans;
- ❑ Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, seulement 1,6 % ont affirmé avoir déjà sérieusement pensé à s'enlever la vie. (Source : *Centre de prévention du suicide*).

Une forte proportion des aînés de 65 ans et plus, perçoivent leur état de santé comme excellent, très bon ou bon (70 % de 65 à 74 ans et 80,8% de plus de 75 ans, en 1998). Aussi, la très grande majorité des aînés sont autonomes, dans l'exercice de leurs activités quotidiennes et perçoivent leur santé mentale comme excellente, très bonne et bonne.

Source : *Enquête sociale et de santé 1998 et Les personnes âgées à travers les enquêtes de santé, Lafontaine Pierre et May Clarkson, 2004, Québec.*

6. FEMME ET TRAVAIL (inégalité salariale, accès au travail des 45 ans et + etc)

6.1 Activité au travail

Les personnes considérées actives occupent un emploi où recherchent activement un emploi. À Montréal, on dénombre 1 489 255 personnes de 15 ans et plus dont près de deux tiers sont actives (935 760 personnes). Sur la population totale de 15 ans et plus, le pourcentage d'hommes actifs est beaucoup plus élevé que pour les femmes avec 70 % contre 57 %.²¹

Le taux d'activités est toujours plus élevé chez les hommes que chez les femmes, et ce, avec un écart de 10 % et plus. Le taux d'activité augmente cependant chez les deux sexes lorsqu'il y a des enfants. Le plus fort taux chez les hommes se situe lorsqu'il y a présence d'enfants en bas âge. Celui des femmes diminue quand il y a des enfants de tous âges à la maison (moins de 6 ans et plus de 6 ans). Le taux d'activité remonte de quelque peu chez les femmes lorsqu'il n'y a que des enfants de plus de 6 ans à la maison et, inversement, diminue chez les hommes de façon relativement importante. On note très peu de différences entre le taux d'activité des femmes montréalaises et les femmes du reste du Québec.

Pour ce qui est des femmes de PAT, le taux d'activité était de 60,1 % en 2001 soit, un peu plus élevé que la moyenne des montréalaises qui était de 57 % à la même période.

Évolution du taux d'activité, selon le sexe pour la population âgée de 15 ans et plus

	Taux d'activité en 1991	Taux d'activité en 1996	Taux d'activité en 2001
Hommes-Montréal	73 %	68 %	70 %
Femmes-Montréal	56 %	53 %	57 %
Hommes-PAT/RDP/ME	-	-	71,3 %
Femmes- PAT/RDP/ME	-	-	60,1 %

Source : Portrait socioéconomique des femmes et des hommes de l'Île de Montréal (CRÉ)

²¹ Source : Portrait socioéconomiques des femmes et des hommes de l'Île de Montréal 2001 (CRÉ).

6.2 Taux de chômage

Le taux de chômage réfère aux gens qui sont à la recherche active d'un emploi. En 2001, il est de 9 % pour la population montréalaise. Celui-ci est beaucoup plus élevé chez le 15-24 ans où il atteint 13 %. Le taux de chômage reste moins élevé chez les femmes avec 9 % comparativement à 10 % pour les hommes. Si on compare les femmes de Montréal et celle du reste du Québec, on note toutefois une différence au niveau du taux de chômage qui s'élève respectivement à 9 % et 7 %. Le taux de chômage pour les 15-24 ans se différencie, soit 11 % pour les femmes de Montréal et 7 % pour celles de l'extérieur de Montréal. On dénombre un peu plus de femmes inactives à Montréal avec 43 % contre 42 % pour le reste du Québec.

Pour ce qui est des femmes de PAT/ME, elles sont un peu plus souvent au chômage que l'ensemble de la population active du territoire (7,3 % comparativement à 7,1 %). Le taux de chômage des Pointelières demeure toutefois moins élevé que le taux de chômage des Montréalaises en général (7,3 % versus 9 %). Selon les dernières statistiques du Centre local d'emploi (CLE) de Pointe-aux-Trembles, en mars 2003, les femmes composent 42,2 % des prestataires de l'assurance emploi du territoire.

Arrondissement	Taux de chômage les femmes	Taux de chômage chez les hommes
Montréal-Nord	12,3 %	11,5 %
Villeray/St-Michel/Parc-Ext.	11,9 %	14,9 %
Côte-des-Neiges/NDG	11,2 %	11,7 %
Ville-Marie	10,5 %	12,0 %
Saint-Laurent	10,1 %	10,2 %
Sud-Ouest	10,0 %	12,8 %
St-Léonard	9,3 %	10,2 %
PAT/RDP/ME	7,3 %	7,1 %
Moyenne Montréalaise	9 %	10 %
Moyenne reste du Québec	7 %	9 %

Source : Statistiques Canada, recensements de 1996-2001, compilations spéciales, Traitement : IRNS-UCS

6.3 Assistance-emploi

Selon la dernière étude d'Emploi Québec « *Portrait et problématique du marché du travail 2006-2007 région de Montréal* » la reprise économique a contribué à réduire régulièrement le nombre de prestataires de l'assistance emploi à Montréal depuis 1996. En mars 1998, Montréal comptait 138 585 adultes prestataires sans contrainte et avec contraintes temporaires à l'emploi. Depuis mai 2005, le nombre de prestataires est tombé à moins de 100 000 sur l'Île de Montréal. Au trimestre se terminant en septembre 2005 (donnée la plus récente), on n'en dénombrait plus que 97 670 dont 64 725 sont des femmes (66,2 %).

À Pointe-aux-Trembles/Rivière des Prairies, en 2001 les femmes représentent 59,7 % des prestataires de l'assistance-emploi. De plus, 94,4 % des prestataires de l'assistance-emploi faisant partie d'une famille monoparentale.

	Population totale de PAT/RDP	Femmes de PAT/RDP	Personnes nées à l'extérieur du Canada
Population totale	99 740	51 860	18 015
(%)	100	52	18,1
Marché du travail			
Population active	52 590	25 480	10 340
(%)	100	48,5	19,7
Personnes occupées	48 825	23,620	9 200
(%)	100	48,4	18,8
Chômeurs	3 760	1 860	1 140
(%)	100	49,5	30,3
Taux de chômage (%)	7,1	7,3	11
Taux d'emploi (%)	60,7	55,7	53,1
Taux d'activité (%)	66,4	60,1	59,6
Prestataires de l'assurance emploi, moyenne 2003			
	3 247	1 371	-
(%)	100	42,2	-
Prestataires de l'assurance-emploi sans contraintes ou contraintes temporaires			
	3 092	1 847	856
(%)	100	59,7	27,7
Familles monoparentales (assistance-emploi)			
	934	882	290
(%)	100	94,4	31

Source : Statistique Canada, recensements de 1996-2001, compilations spéciales. Traitement : IRNS-UCS

6.4 Les femmes immigrantes

Le territoire de PAT/ME/RDP est peuplé à 18,1 % de personnes nées à l'extérieur du Canada, dont la majorité réside dans le secteur de RDP. Ces dernières sont plus nombreuses avec un niveau de scolarité inférieur à la 9^e année, mais aussi plus nombreuses que l'ensemble de la population à avoir fréquenté l'université. Leur taux d'activité est faible (19,7 %) versus 48,5 % pour les autres femmes. Elles sont plus souvent prestataires de l'assistance-emploi. En mars 2003, un parent d'une famille monoparentale prestataire sur trois (31 %) est né à l'extérieur du Canada dans le secteur.

6.5 Les secteurs d'emploi

Comparativement à la structure des emplois de l'Île de Montréal, sur le territoire de PAT, les emplois dans le secteur de la fabrication sont nettement plus présents (6,9 points d'écart), ainsi que ceux du secteur des soins de santé et assistance sociale (5 points). Par contre, le secteur des services aux entreprises ne regroupe que 4,9 % des emplois sur le territoire de PAT, alors que ce secteur représente 13,1 % des emplois de Montréal.

Répartition des emplois, selon les secteurs d'activités en 2001

Pointe-aux-Trembles Île de Montréal

Grands secteurs d'activités	Nombre	%	Nombre	%
Toutes les industries	27 380	100	1 108 475	100
Secteur secondaire	8 300	30,3	217 770	19,6
Construction	1 520	5,6	19 675	1,8
Fabrication	6 780	24,8	198 095	17,9
Services à la consommation	7 835	28,6	299 040	27,0
Services à la production	3 465	12,7	338 395	30,5
Services publics	7 765	28,4	251 755	22,7

Source : Statistiques Canada, recensements de 1996-2001, compilations spéciales. Traitement : IRNS-UCS.

6.6 L'accès au travail des femmes de 45 ans et plus

Au Québec, en 2002, 75,8 % des femmes âgées de 30 à 44 ans étaient en emploi, alors que pour les femmes âgées de plus de 45 ans, le pourcentage chutait à 36,6 %. Comparativement, chez les hommes âgés de 30 à 44 ans, le pourcentage était de 85,5 % en emploi et de 52,7 % pour les hommes âgés de plus de 45 ans.

Pourcentage de la population en emploi, selon le sexe et l'âge au Québec en 2002

	Femmes	Hommes
30 à 44 ans	75,8 %	85,5 %
45 ans et plus	36,6 %	52,7 %

Source : Institut de la statistique du Québec, 2004

Au niveau local, cette tendance peut s'observer également. Dans le secteur PAT, en 2001, le taux d'activité chez les femmes chute de 82,8 % chez les 30-44 ans à 61,6 % chez les 45-64 ans. Chez les hommes, il passe de 92,7 % à 78,4 %. Toutefois, on constate un taux d'activité plus élevé dans notre secteur qu'au Québec en général, chez les femmes et chez les hommes.

**Pourcentage de la population en emploi, selon le sexe et l'âge à
Pointe-aux-Trembles/Rivière-des-Prairies**

	Femmes	Hommes
30 à 44 ans	82,8 %	92,7 %
45 ans et plus	62,6 %	78,4 %

Source : Statistique Canada, 2001

Une étude réalisée par Nouveau départ Inc²² nous informe sur les problématiques des femmes de 45 ans et plus face au marché du travail. En voici les faits saillants :

- ❑ Les femmes de 45 ans et plus vivent une discrimination systémique reliée au sexe et à l'âge en matière d'emploi;
- ❑ Elles ont souvent un taux de scolarité plus bas que la moyenne et plusieurs ont seulement des études élémentaires;
- ❑ Elles ont le sentiment d'absence de choix, autres que de s'occuper de leur famille et d'activités bénévoles dans leur communauté;
- ❑ Elles ont des craintes d'assimilation lorsqu'elles sont isolées;
- ❑ Elles sont peu informées des nouvelles technologies et ne maîtrisent pas la communication informatique, ce qui constitue un frein pour accéder au marché de l'emploi.

En résumé, nous pouvons retenir que le développement professionnel des femmes de 45 ans et plus se réalise principalement dans une perspective globale qui intègre toutes les dimensions de la vie incluant la vie familiale, sociale et amoureuse. Beaucoup de travail reste à faire afin de trouver des solutions qui favorisent l'intégration de ces femmes.

²² *Transition 50 : ressources et besoins, recherche-action sur la situation des femmes au tournant de la cinquantaine, Nouveau départ, 2004.*

7. FEMME ET ENVIRONNEMENT

Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est sont des secteurs fragiles en matière d'environnement. Dus à une forte concentration de sociétés industrielles et pétrolières se trouvant sur le territoire, ses résidants doivent faire face à un taux de pollution atmosphérique plus élevé que la moyenne montréalaise. D'autre part, étant situés en bordure du *Fleuve St-Laurent*, ils doivent aussi conjuguer avec des eaux et des sédiments pollués. De plus, on rencontre des sols contaminés par des dépotoirs illicites jusqu'au années '70.

L'environnement, l'affaire de tout le monde !

Bien qu'il n'y a aucune analyse différenciée selon le sexe (ADS) à faire lorsque l'on parle d'environnement, nous ne pouvons laisser ce thème fondamental sous silence ! Surtout lorsque l'on réside dans le secteur possédant la plus grande concentration d'industries lourdes au Québec. Un esprit sain dans un corps sain... et dans un environnement sain !

Il est évident que les problématiques liées à l'environnement doivent être mieux connues. Nous devons sensibiliser davantage la population locale et surtout, agir collectivement à l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et du sol de notre milieu. La femme peut avoir un rôle de premier plan à jouer dans cette prise de conscience collective, tant au niveau individuel, familial, que politique. En effet, selon les statistiques, la femme, pour la grande majorité des foyers, est en charge de l'éducation des enfants et aussi responsable des achats de la maison : épicerie, vêtements, produits pour l'entretien, produits de beauté et de santé. De plus, elle s'occupe, la plupart du temps, de l'achat de la voiture. La femme, ayant un plus grand pouvoir décisionnel sur le budget familial, peut donc contribuer à l'environnement en faisant des choix plus *verts* et en participant à cette vision d'un monde plus écologique et équitable auprès de ses enfants, collègues de travail, amis, familles et autres personnes de son entourage. De plus, les femmes accèdent maintenant à des postes décisionnels en tant qu'élues, professionnelles, membres des CA des grandes entreprises et elles dirigent la majorité des organismes communautaires du milieu. En étant solidaires, elles peuvent contribuer à convaincre le milieu politique à penser à plus long terme et aux générations futures.

Pour celles qui désirent s'impliquer davantage ou mieux se renseigner, elles peuvent s'informer auprès des divers Comités et organismes du milieu tels que le *Comité de vigilance environnementale de l'Est de Montréal*, l'*Éco-quartier de la Pointe-aux-Prairies*, le *Comité ZIP Jacques-Cartier* et l'*Association industrielle de l'Est*.

7.1 La pollution atmosphérique

Depuis plusieurs années, l'Est de Montréal subit de nombreux dommages au point de vue environnemental. L'héritage laissé par l'implantation de l'usine d'épuration, les incinérateurs, les nombreuses raffineries de pétrole, les industries pétrochimiques et les industries lourdes qui continuent à s'installer est de plus en plus difficile à porter pour la santé des citoyens de cette partie de l'Île. Quotidiennement ceux-ci doivent composer

avec les odeurs, le bruit, les poussières et un taux de plus en plus élevé de pollution atmosphérique. On parle également de projets de construction de milliers de logements sur les Îles de Boucherville, le poumon de la partie Est de l'Île de Montréal. Chaque projet de développement a des conséquences sur la qualité de l'air qui doivent être prise en considération, avant d'y donner son aval.

Les conséquences ?²³

- ❑ Augmentation de la pollution de l'air causée par des rejets de dioxines, soufre, métaux, de poussières, etc, provenant des industries et des foyers résidentiels;
- ❑ Augmentation de la pollution par le bruit causé par le va-et-vient du transport routier (camion et voitures), du transport ferroviaire, les pétrolières et autres;
- ❑ Dévaluation des propriétés déjà en baisse avec le taux actuel de pollution;
- ❑ Augmentation du pourcentage des maladies respiratoires.

En mars 1997, un rapport préparé par la *Régie régionale de la Santé et des Services sociaux*, établissait que l'incidence d'hospitalisation chez les enfants de 0 à 14 ans est de 11,2% dans le quartier Pointe-aux-Trembles comparativement à 7,8% dans les autres quartiers de la ville de Montréal. Selon un rapport de santé publique, déposé aux audiences publiques (BAPE) en octobre 2000, la situation s'est aggravée, pour les enfants de moins de 1 an, l'incidence d'hospitalisation pour le système respiratoire est de 75% plus élevée ! Soit la plus haute de l'île de Montréal. À l'heure actuelle plus de 300 000 personnes, sont affectées par la pollution dégagée par la concentration industrielle existante dans l'Est de Montréal.²⁴

La *Direction de santé publique* mène actuellement une autre étude pour tenter d'identifier les différents facteurs environnementaux ou comportementaux pouvant expliquer ce taux plus élevé. En effet, une enquête réalisée à l'été 2006 par la DSP auprès de 8000 familles de l'île de Montréal sur la santé respiratoire de leurs enfants pourrait apporter un éclairage nouveau sur la plus forte présence de certaines maladies respiratoires chez les enfants habitant près du secteur industriel de Montréal-Est. Les données de cette enquête seront publiées à la fin de l'année 2007²⁵.

7.2 La pollution du fleuve

Un des plus beaux fleuves au monde nous passe sous le nez, mais au fil du temps nous avons fermé les yeux sur cette richesse et lui avons tourné le dos...On s'est servi du fleuve comme d'une poubelle ! En plus, nous avons à conjuguer avec des eaux usées municipales qui continuent de polluer l'eau du fleuve et aussi avec des milliers de tonnes de sédiments contaminés, car les industries, le secteur municipal ont rejeté leurs eaux usées directement dans le fleuve jusque dans les années '70.

²³ Comité de vigilance environnementale de l'Est de Montréal

²⁴ Comité de vigilance environnementale de l'Est de Montréal

²⁵ Source : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (www.santepub-mtl-qc.ca)

Pourtant, le St-Laurent, c'est notre source de vie ! C'est comme notre artère principale qui va droit au cœur. Plus de 80% des québécois vivent dans la plaine du St-Laurent et 64% s'y abreuvent.

En plus, le *Port de Montréal* crée près de 18 000 emplois, directs et indirects : les voies maritimes ont transporté au-delà de 2 milliards de tonnes de marchandises depuis 1959.

Tout ce développement ne s'est pas fait sans heurt. Actuellement, les deux plus grandes sources de pollution du cours d'eau sont les rejets municipaux (pH et coliformes fécaux) et celles issues des pratiques agricoles par l'utilisation des polluants chimiques (engrais, insecticides, etc.) et par des épandages (purin et lisier de porc).

Malgré les 2 milliards de dollars qui ont été investis dans les 20 dernières années, nos eaux ont été contaminées par les rejets municipaux et le sont encore en temps de pluie par les débordements et en temps sec par les raccordements croisés. La station d'épuration des eaux usées de Montréal rejette l'équivalent de ce qu'elle reçoit en volume d'eau (soit l'intérieur du Stade Olympique tous les jours). Le traitement primaire qu'effectue la *Station d'épuration des eaux usées de Montréal* permet d'enlever les déchets solides alors qu'il n'y a aucun traitement secondaire permettant de désinfecter les eaux usées avant leur rejet au fleuve. Par contre, des études sont entreprises et un traitement secondaire sera implanté à la *Station d'épuration des eaux usées de Montréal*, dès que la décision politique sera prise à cet effet. Il ne faut pas oublier que sur l'Île de Montréal, les industries doivent se conformer à des règles très strictes concernant les rejets de leurs eaux usées dans le réseau d'égout, ce qu'on ne retrouve pas ailleurs au Québec.²⁶

Il faut tourner un nouveau regard vers notre fleuve et notre territoire. Avoir une vision positive de l'avenir par des projets concrets tels que la création de plages urbaines et des accès au fleuve. Cela permettra alors de s'attaquer aux solutions pour régler les problèmes de pollution de ce majestueux cours d'eau, dont il faut souligner tout de même une amélioration de sa qualité grâce aux actions déjà entreprises depuis quelques années.

Une plage dans l'Est, pourquoi pas?

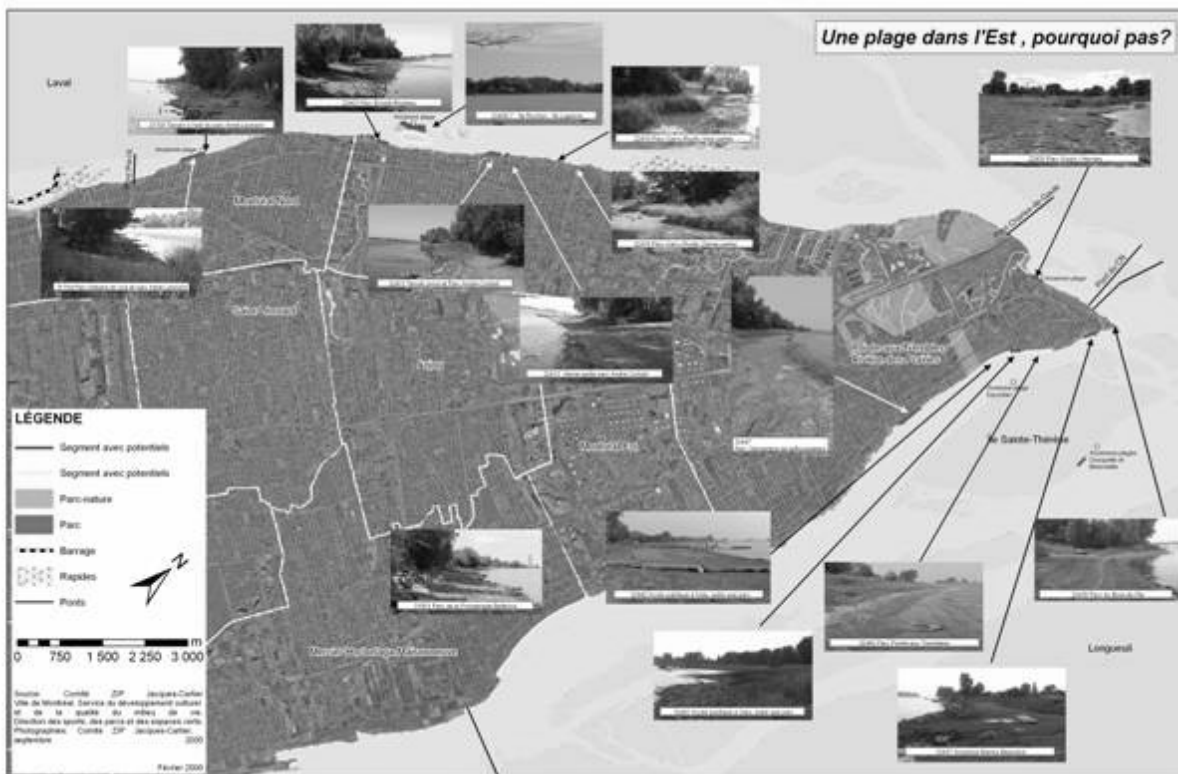
Il ne faut pas oublier que jusque dans les années '60 on se baignait partout dans le St-Laurent autour de Montréal. Nos parents s'y sont baignés il n'y a pas si longtemps ! Aujourd'hui seulement trois (3) points d'eau de qualité sont accessibles pour la baignade: la plage du *Cap St-Jacques*, l'*Île Bizard* dans l'Ouest de l'île et la plage *Jean-Drapeau* située sur l'Île Notre-Dame. Avoir une plage urbaine accessible pour la baignade où les sports aquatiques non motorisés tels que le canot, le kayak et la voile seraient très appréciés dans l'Est. Cela pourrait profiter à tous, et particulièrement aux familles et aux personnes à faible revenu qui n'ont, la plupart du temps, ni voiture, ni moyens de sortir à l'extérieur de l'île, afin de profiter des plaisirs de l'été.

²⁶ Source : Le Comité Zip Jacques -Cartier

Si nous avons collectivement une vision de réaliser des plages dans l'Est de Montréal et que la population, les politiciens embarquent, naturellement, les actions et investissements vont suivre et certaines parties du fleuve pourront retrouver leur santé. Ces dernières années, la Ville de Montréal a investi des sommes considérables afin d'éliminer les problèmes de débordements des eaux usées et de raccordements croisés dans l'Est de Montréal, principalement dans le secteur de Pointe-aux-Trembles et de Rivière-des-Prairies. De plus, d'autres travaux sont prévus prochainement ce qui nous permet de croire que bientôt la population de l'Est pourra profiter d'une meilleure qualité de l'eau en rive. À titre d'exemple, un événement qui a suscité notre attention en 2003 : le cas de *La Rousselière* dans Pointe-aux-Trembles. Un projet de construction de logements sociaux était sur le point d'être réalisé et puis feu rouge par les *Travaux publics*. Tout un quartier versait leurs eaux usées dans le fleuve depuis 20 ans ! Problèmes de raccordements croisés. Après plusieurs interventions au Conseil municipal, conférence de presse, négociations avec le Maire de Montréal, un investissement de 6,8 \$ millions pour corriger la situation a été annoncé. Cet investissement contribuera à améliorer la qualité de l'eau.

De plus, sous l'initiative d'*Environnement Canada* et du *Comité ZIP Jacques-Cartier*, trois entreprises, *l'Impériale*, *Produits Shell Canada* et *Xstrata*, ainsi que *l'Administration du portuaire de Montréal* ont entrepris la restauration des sédiments contaminés aux hydrocarbures dans le port de Montréal-Est. C'est le secteur 103, la zone la plus polluée du Fleuve St-Laurent et située vis-à-vis de la *Ville de Montréal-Est*. Brièvement, il s'agit de 40 000 m³ de sédiments contaminés par des hydrocarbures et des métaux lourds. Ces sédiments proviennent des rejets industriels et municipaux qui avaient cours entre les années 20 et 70 dans la zone portuaire. Grâce à la concertation, les entreprises responsables investissent ensemble 10 millions de dollars pour l'enlèvement et l'élimination adéquate de ces 40 000 m³. Cet événement favorise la restauration du fleuve dans l'Est de Montréal.

Chaque action posée contribue à améliorer la qualité de l'eau. En multipliant ces actions, un jour, nous pourrons nous baigner à nouveau dans l'Est de Montréal. Bien que les problématiques soient très sérieuses, il y a des actions qui nous permettent d'avoir une vision d'avenir. Un projet de plage à l'ancienne *Marina Beaudoin*, projet Quartier 21, a été lancé le 3 juillet 2007. Porté par le *Comité ZIP Jacques-Cartier* (voir en annexe), ce projet permet un nouveau regard sur le fleuve et de VOIR ENSEMBLE ce qu'on veut en faire.



Source : Comité de la Zone d'interventions prioritaires (Zip) Jacques-Cartier, 2006

Des sites qui offrent un potentiel d'accès ont été identifiés. Il est certain qu'encore beaucoup de travail reste à faire pour atteindre l'objectif d'un fleuve *baignable* et la réalisation du projet Quartier 21, mais tout de même réalisable selon les experts. Le Comité ZIP Jacques-Cartier coordonne d'ailleurs le Comité permanent du suivi des eaux usées de Montréal qui regroupe autour d'une même table, les spécialistes de la question pour mobiliser les décideurs sur les décisions à prendre.

7.3 Changer nos comportements

La femme étant la plupart du temps au cœur de l'éducation du foyer familial et responsable des achats du foyer et d'autre part, les enfants étant de plus en plus sensibles aux problématiques liées à l'environnement et à l'utilisation excessive des ressources naturelles, il est important de sensibiliser notre entourage à modifier nos comportements et à prendre ses responsabilités en matière d'environnement. Voici une série d'astuces et habitudes simples qui demandent peu d'investissements afin d'améliorer notre environnement :

- ❑ Utiliser des détergents à lessive sans phosphore et des savons bio-dégradables. Maintenant plusieurs marques sont offertes à des prix compétitifs, même dans les grands magasins tels que les Jean Coutu, Maxi et autres;
- ❑ Éteindre les lumières et les équipements électroniques et autres qui ne sont pas utilisés;
- ❑ Essayer de limiter la consommation d'eau chaude en lavant les vêtements à l'eau froide et en favorisant les douches au bain;
- ❑ Tenter de faire des boîtes à lunch sans déchets avec des jus, sacs à sandwich, aliments des contenants plastiques et réutilisables;
- ❑ Recycler le plus possible le carton, papier, verre, plastique et toutes matières recyclables et participer aux collectes de la Ville de Montréal qui passent dans le quartier;
- ❑ Ne pas jeter les huiles usées, peintures et autres substances. Les apporter plutôt dans les endroits prescrits par la Ville de Montréal;
(Contacter l'Éco-quartier Pointe-aux-Prairies pour plus d'informations)
- ❑ Utiliser autant que possible le transport en commun, le co-voiturage, le vélo ou bien la marche pour les déplacements et militer pour un meilleur transport en commun dans l'Est de Montréal;
- ❑ Lors de l'achat d'une voiture choisir la moins polluante et l'utiliser seulement lorsque vraiment nécessaire;
- ❑ Préconiser le chauffage électrique ou au gaz naturel et bannir complètement le chauffage au bois;
- ❑ Consommer des fruits et légumes et produits locaux au lieu des produits importés qui ont dû voyager en avion ou en camion longtemps afin d'arriver dans l'assiette. Un prix coûteux pour l'environnement;

- ❑ Utiliser des sacs recyclables au lieu de sacs de plastique lorsque vous faites vos courses;
- ❑ Calfeutrer les fenêtres pendant la saison hivernale;
- ❑ Proposer d'instaurer des *Comités Verts* en milieu de travail, dans les Conseils d'établissement des écoles et autres;
- ❑ S'informer sur la qualité de l'air et de l'eau du milieu;
- ❑ Être attentif à ce qui passe et questionner sur les nouveaux projets de développement comme par exemple l'intention de construire des logements dans le secteur des Îles de Boucherville, la construction de la prolongation de la 25, la construction d'une usine de cokéfaction et autres projets pressentis du milieu. Est-ce bon à moyen long terme ? Que voulons-nous pour les générations à venir ? Il y a-t-il des solutions ?
- ❑ Et bien d'autres actions...

Pour celles qui veulent militer et aller plus loin en matière d'environnement et de développement durable, vous trouverez un bref descriptif des ressources du milieu en annexe.

8. FEMME, VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE

8.1 La vie communautaire et l'action bénévole

En général, les femmes sont douées d'une très grande sensibilité et pour cela, elles sont très présentes et beaucoup plus impliquées dans la vie associative et communautaire que les hommes. Elles dirigent la majorité des organismes sans but lucratif du milieu.

Dans la Ville de Montréal, il existe 71 organismes femmes contre 9 organismes hommes²⁷. Les organismes communautaires ont un rôle important à jouer dans le développement des solidarités sociales, le maintien des acquis sociaux et l'établissement d'une plus grande justice sociale. Les femmes étant les plus pauvres, elles sont défavorisées par rapport aux hommes, d'où la nécessité pour elles de se réunir pour essayer de trouver une solution à leur situation.

Les aidants naturels

Les aidants naturels sont des membres de la famille ou des amis qui offrent des soins et de l'aide à une personne ayant des troubles physiques, cognitifs ou mentaux. Ils le font par choix ou par nécessité. Contrairement aux fournisseurs de soins rémunérés, les aidants naturels ne sont pas payés pour leur travail. De nos jours, de plus en plus de Canadiens reçoivent de l'aide informelle à domicile. On a estimé que les aidants naturels fournissent plus de 80 % de l'ensemble des soins, dont ont besoin les personnes qui ont des problèmes de santé prolongés. Les femmes étant plus portées vers l'altruisme que les hommes de façon générale, elles y consacrent beaucoup plus de temps. (29 heures vs 16 heures/mois)

Statistiques sur les aidants naturels²⁸

- ❑ En 2002, 23 % des Canadiens âgés de 45 à 64 ans fournissaient des soins à des personnes du troisième âge et 70 % d'entre eux travaillaient à l'extérieur (*Enquête sociale générale, 2002*) ;
- ❑ En moyenne, ces Canadiens donnaient 23 heures de soins non rémunérés par mois (29 heures pour les femmes, 16 pour les hommes) ;
- ❑ Parmi ces personnes âgées de 45 à 64 ans donnant des soins à des aînés, 27 % avant aussi des enfants à la maison ;
- ❑ Plus de 2 millions d'adultes (de 15 ans et plus) handicapés recevaient de l'aide, essentiellement de membres de leurs familles, pour leurs activités au quotidien (*Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2001*).

²⁷ Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome

²⁸ Ressources humaines et Développement social Canada

Parmi ces adultes handicapés :

- 63 % recevaient de l'aide de membres de la famille habitant avec eux ;
- 42 % recevaient de l'aide de membres de la famille n'habitant pas avec eux;
- Moins du quart (24 %) recevaient de l'aide d'organismes ou d'agences – le même pourcentage que ceux bénéficiant de l'aide d'amis ou de voisins (aide de sources multiples).

L'action bénévole

Le milieu bénévole est l'une des forces vives du Québec dont l'importance, tant sociale qu'économique, est souvent méconnue. Près de 34 % de la population fait du bénévolat.

Depuis 1997 et approximativement à tous les 4 ans, Statistique Canada, mène une enquête sur le don, le bénévolat et la participation à travers le territoire canadien.²⁹ Cette étude est une source d'information très intéressante sur les bénévoles, sur les raisons qui motivent leur action, de même que sur les secteurs et les endroits où ils exercent cette activité. Certaines données y sont également réparties par province.

Selon cette enquête, les bénévoles canadiens oeuvrent principalement au sein d'organismes de sports et de loisirs, d'organismes de services sociaux, d'organismes voués à l'éducation et à la recherche et d'organismes religieux. Ces données ne sont cependant pas disponibles par province.

Les personnes âgées au Canada contribuent notablement à la société par le bénévolat. Statistique Canada rapporte que près de 25 % des personnes âgées de 55 ans et plus font du bénévolat dans le cadre de réseaux officiellement reconnus et d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. En outre, près des deux tiers des personnes de ce groupe d'âge font du bénévolat informel. Par exemple, l'enquête déclare que près de 500 000 personnes âgées au Canada dispensent des soins non rémunérés à d'autres personnes âgées, et 400 000 à des enfants.

Tout comme le travail rémunéré, le travail bénévole est enrichi par les expériences d'apprentissage formelles ou informelles. Pour mieux servir les autres, il est parfois nécessaire de recevoir une formation préalable au bénévolat. Les bénévoles âgés ont parfois besoin d'acquérir de nouvelles habiletés interpersonnelles et professionnelles, ainsi que des habiletés de gestion du temps.

²⁹ *Statistique Canada – Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation.*

Nous vous présentons les plus récentes statistiques disponibles pour le Québec selon les enquêtes menées en 2000 et en 2004. Rappelons que cette enquête porte sur la population active, soit sur les personnes âgées de 15 ans et plus et qui intègrent les deux sexes confondus.

Au Québec	Enquête menée en 2004	Enquête menée en 2000
Pourcentage de la population active faisant du bénévolat	34	19
Nombre de bénévoles	2 113 698	1 135 000
Moyenne annuelle d'heures consacrées aux activités bénévoles	146	159
Total annuel d'heures de bénévolat	308 600 000	180 000 000
Équivalent en emplois à temps complet	160 729	100 000
Nombre de personnes ayant apporté de l'aide direct, de leur propre chef sans passer par un organisme ou un groupe structuré au moins une fois par année (83% de la population active)	5 159 910	3 900 000

Les dons

Selon les données disponibles pour le Québec, on apprend que 83 % de la population a versé un montant total de 912,5 M\$. Le don moyen y est de 176 \$ alors que le don médian est de 70 \$.

Cette enquête révèle également que de plus en plus de personnes prennent des dispositions pour faire un don par un legs ou par un autre instrument de planification financière (don planifié).

8.2 Les femmes et la culture

La Ville de Montréal compte plus de 20 lieux municipaux de diffusion culturelle répartis sur l'ensemble de son territoire. Conformément à sa politique de développement culturel, le réseau de diffusion offre des spectacles, expositions et différentes activités culturelles aux Montréalais dont plusieurs sont gratuits. En promouvant ainsi la diffusion de la culture, on veut donner l'occasion à tous les Montréalais, et particulièrement à ceux dont le revenu est moins élevé, d'assister à des événements culturels, et ce, sur l'ensemble de son territoire.

Sur le territoire de PAT-ME, jusqu'à 1999, il n'y avait pratiquement aucune offre culturelle pour les citoyens. Depuis, il existe une *Maison de la culture* à Pointe-aux-Trembles qui constitue le seul lieu culturel du quartier. Il n'y pas de salle de cinéma, ni de salles de répétitions disponibles, ni de salles de diffusion privées offrant des activités en parallèle à la *Maison de la culture* tels qu'un cabaret-théâtre ou une petite salle de spectacle offrant à la relève de talent du milieu, une chance de produire leurs premiers spectacles. Pourtant de telles offres existent dans d'autres arrondissements montréalais. Cette insuffisance culturelle est souvent soulevée dans les différentes Tables de concertation du milieu. D'ailleurs, il y a peu d'activités culturelles offertes pour les jeunes de 12 à 17 ans et pour les aînés notamment. Ceux qui n'aiment pas vraiment les activités sportives et la danse en ligne auront de la difficulté à trouver des activités artistiques offertes à bons prix.

Au niveau des organismes qui oeuvrent dans le milieu culturel, on trouve sur le territoire, *Les Amis de la culture* et le *Centre multimédia de l'Est de Montréal*, des partenaires de la Ville de Montréal qui développent, en collaboration avec la *Maison de la culture*, des activités culturelles pour les citoyens. *Les Amis de la culture* ont, entre autres, diffusé du cinéma en plein air à la *Maison Beaudry* et le *Centre multimédia* a collaboré à de nombreux projets de médiations culturelles organisés en collaboration avec la *Maison de la culture*. Ils élaborent également avec les organismes communautaires des projets intégrant la vidéo documentaire ou le 7^e art, comme un outil de communication et de sensibilisation aux problématiques sociales.

Caractéristiques des usagers

Selon une récente étude menée par la Ville de Montréal³⁰, plus des deux tiers des usagers fréquentant les lieux municipaux de diffusion culturelle de la métropole sont de sexe féminin, soit 69 %.

Dans le secteur Est³¹, il est également fréquenté à 69 % par la gente féminine et l'âge des usagers est élevé, puisque 65 % des visiteurs ont plus de 45 ans comparativement à 59 % en moyenne sur l'Île de Montréal. Seulement 8 % des usagers ont moins de 24 ans.

³⁰ Sondage auprès de la clientèle des lieux municipaux de diffusion culturelle, Service de développement culturel et de la qualité du milieu de vie. Division de l'action culturelle et des partenariats Ville de Montréal. Étude menée par Jolicoeur et Associés, mars 2006.

³¹ Est, comprend ici les secteurs de Mercier/Hochelaga/Maisonneuve, Rosemont, RDP/PAT/ME, Anjou et St-Léonard.

Le taux le plus bas à Montréal, si l'on tient compte que le Sud qui obtient 4 %, a une plus faible proportion de cette catégorie d'âge, contrairement à nos quartiers dont cette population occupe une proportion plus grande.

Au niveau du revenu des usagers, en moyenne, 40 % de la clientèle a un revenu du ménage supérieur à 50 000 \$. Ce taux diminue à 28 % pour le secteur Est. Dans l'ensemble de l'Île, près du tiers, 32 % des répondants, ont un revenu du ménage de moins de 30 000 \$, ce taux s'élève à 35 % pour le secteur Est.

Profil sociodémographique des usagers par territoire (sexe, âge et revenu du ménage)						
Territoire des lieux de diffusion						
	Total	Est	Ouest	Centre	Sud	Nord
Sexe (n=1163)						
Masculin	31 %	31 %	35 %	28 %	27 %	32 %
Féminin	69 %	69 %	65 %	72 %	73 %	68 %
0 à 24 ans	13 %	8 %	18 %	8 %	4 %	20 %
25 à 44 ans	28 %	26 %	30 %	32 %	27 %	19 %
45 à 64 ans	45 %	48 %	43 %	47 %	48 %	40 %
65 ans et plus	14 %	17 %	8 %	13 %	21 %	22 %
Moins de 30 000 \$	32 %	35 %	23 %	38 %	31 %	37 %
Entre 30 et 49 999 \$	28 %	36 %	25 %	27 %	23 %	28 %
Entre 50 et 69 999 \$	16 %	11 %	17 %	14 %	23 %	22 %
70 000 \$ et plus	24 %	17 %	35 %	22 %	22 %	12 %
Q1. Sexe						
Q3. Vous avez entre :						
Q6. Quel est le revenu annuel de votre ménage ou de votre famille ?						

Source : Ville de Montréal, Service de développement culturel et de la qualité du milieu de vie, 2006

En ce qui concerne l'occupation des usagers des lieux municipaux de diffusion culturelle, 57 % d'entre eux ont un emploi et 11 % sont aux études.

Comparaison des profils sociodémographiques des usages et des Montréalais (sexe, âge, revenu du ménage et scolarité)				
Territoire des lieux de diffusion				
	Ville	Réseau	Payant	Gratuit
Sexe (n=1163)				
Masculin	48 %	31 %	29 %	33 %
Féminin	52 %	69 %	71 %	67 %
Agent (n=1163)				
0-24 ans	29 %	13 %	20 %	7 %
25 à 44 ans	32 %	28 %	28 %	28 %
45 à 64 ans	24 %	45 %	40 %	49 %
65 ans et plus	15 %	14 %	11 %	17 %
Revenu du ménage (n=1048)				
Moins de 30 000 \$	23 %	32 %	18 %	43 %
Entre 30 et 49 999. \$	23 %	28 %	24 %	32 %
Entre 50 et 69 999 \$	20 %	16 %	21 %	13 %
70 000 \$ et plus	34 %	24 %	37 %	12 %
Scolarité				
Primaire / secondaire	49 %	22 %	21 %	22 %
Collégial	21 %	22 %	21 %	23 %
Universitaire	30 %	56 %	57 %	55 %
Q1. Sexe ?				
Q3. Vous avez entre ?				
Q6. Quel est le revenu annuel de votre ménage ou de votre famille ?				
Q8. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint ?				

Source : Ville de Montréal, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, 2006

Profil sociodémographique des usagers par territoire (Occupation et niveau de scolarité)						
Territoire des lieux de diffusion						
	Total	Est	Ouest	Centre	Sud	Nord
Occupation (N=1148)						
En emploi	57 %	56 %	68 %	61 %	50 %	32 %
Aux études	11 %	13 %	12 %	8 %	3 %	22 %
Pas à la recherche d'un emploi (retraité)	28 %	27 %	18 %	27 %	45 %	40 %
À la recherche d'un emploi	4 %	4 %	2 %	5 %	3 %	7 %
Niveau de scolarité						
Primaire	4 %	3 %	1 %	1 %	3 %	20 %
Secondaire ou métier	17 %	27 %	17 %	10 %	32 %	17 %
Collégial	22 %	21 %	27 %	17 %	30 %	22 %
Universitaire 1^{er} cycle	32 %	29 %	33 %	38 %	24 %	27 %
Universitaire 2^e, 3^e cycle	24 %	20 %	22 %	35 %	11 %	15 %
Q8. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint ?						
Q8b. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint ?						

ANNEXE-THÈME ENVIRONNEMENT

Pour celles qui veulent militer et aller plus loin en matière d'environnement et de développement durable, voici un bref descriptif des ressources du milieu :

Le Comité de vigilance environnementale de l'Est de Montréal

Cet organisme sans but lucratif est né il y a plus de 10 ans et milite pour une meilleure qualité de l'air. Ce comité permanent formé de citoyens et résidents de l'Est a pour mission de promouvoir les valeurs environnementales auprès des citoyens, des industries et aussi auprès des trois paliers gouvernementaux municipal, provincial et fédéral. Il s'assure également qu'aucune industrie lourde, ne puisse désormais s'installer dans l'Est de Montréal, puisqu'elles sont incapables de ne pas émettre des polluants dangereux dans l'atmosphère que nous respirons.

Le Comité vigilance recommande :

1. Qu'aucun nouvel incinérateur ne soit construit à Montréal ni à aucun autre endroit de la province;
2. La tolérance "0" pour les nouvelles industries qui souhaitent s'implanter dans notre région et une sensibilisation accrue auprès des industries actuelles face aux rejets toxiques dans l'atmosphère.
3. L'implantation du système des /R :
 - Réduction
 - Recyclage
 - Réutilisation (compostage)

Le système des 3R génère des centaines d'emplois et incite à une gestion économique des déchets en les réduisant de 80 %. Les 20 % restants peuvent être enfouis de façon sélective et écologique. Un incinérateur produirait 25 % de cendres très toxiques et dangereuses. L'incinérateur compromet le système des 3R.

L'Éco-quartier de la Pointe-aux-Prairies

Cet organisme à but non lucratif à vocation environnementale, possède le statut d'œuvre de charité enregistrée. Détenteur du programme *Éco-quartier* de la *Ville de Montréal*, il met en œuvre différentes stratégies de sensibilisation et de mobilisation pour optimiser la participation de la population aux différents programmes «Verts». Sa mission est d'améliorer, de façon permanente, la qualité de l'environnement par la participation et l'initiative des citoyens de l'arrondissement RDP/PAT selon les principaux volets suivants :

- ❑ 3RV : Réduire à la source, favoriser le Réemploi, Recycler, et Valoriser les matières résiduelles anciennement appelés déchets;
- ❑ Propreté : Amélioré de façon permanente la propreté des quartiers;
- ❑ Embellissement : Améliorer la qualité visuelle du paysage urbain;
- ❑ Nature en Ville : Améliorer le patrimoine végétal des Montréalais.

Comité de la Zone d'intervention prioritaire (ZIP) Jacques-Cartier

Fondé en 1996 le *Comité ZIP Jacques-Cartier* a pour mission de promouvoir et de soutenir, par la concertation régionale, les actions visant la protection, la conservation et la mise en valeur du Saint-Laurent et préconise une vision axée sur le développement durable. Le *Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE)* établit ses priorités d'action. Le PARE comporte des projets regroupés selon les thèmes suivants : qualité des sédiments, qualité de l'eau potable et des eaux usées, accessibilité aux berges et recouvrement des usages liés à l'eau.

Le *Comité ZIP Jacques-Cartier* est un partenaire privilégié du *Plan Saint-Laurent*. Ce plan contribue à un développement durable qui favorise l'intégration écologique, le respect de l'environnement dans les activités économiques, l'engagement des collectivités et une gouvernance éclairée, concertée et intégrée du Saint-Laurent.

Le *Comité ZIP Jacques-Cartier* est une table de concertation régionale où siègent des représentants de divers secteurs de la société : industriel, regroupements environnementaux, milieu socio-économique, milieu gouvernemental, municipal et institutionnel et finalement, les groupes de citoyens. Son territoire comprend les arrondissements et les municipalités des deux rives du fleuve Saint-Laurent à partir du pont Victoria vers l'Est ainsi que la rive montréalaise de la rivière des Prairies à partir du pont Viau vers l'Est.

Par les démarches de mobilisation du milieu, le Comité ZIP Jacques-Cartier a obtenu, à l'automne 2006, un financement de départ et une accréditation du *Programme Quartier 21* issu du *Plan de développement durable de la Ville de Montréal*. Le programme vise à améliorer la santé de la population et de la qualité de l'environnement à l'échelle d'un quartier. Le projet consiste à développer un concept durable d'accès aux berges et aux usages de l'eau sur le site de l'ancienne *Marina Beaudoin* (entre les 94^e et 96^e avenues). Le projet dans son ensemble se veut le *Phare environnemental de l'Est de Montréal*, région qui regorge de potentiels de mise en valeur particulièrement ses berges, tel qu'on le constate dans le « Bilan d'un milieu à découvrir » (2007).

L'Association industrielle de l'Est de Montréal (AIEM)

Fondée en 1960 pour la protection de l'environnement, cette association contribue à l'harmonisation des activités industrielles en milieu urbain. Il compte treize (13) membres industriels qui exploitent diverses installations dans les secteurs d'activités suivants :

- Production de produits pétroliers et chimie connexe;
- Équipements de stockage et de distribution de produits pétroliers et le gaz naturel;
- Fabrication de produits pour l'industrie du plastique et des fibres synthétiques;
- Affinage de cuivre et transformation de métaux.

Le mandat de L'AIEM est d'offrir aux membres un lieu d'actions concertées, ainsi que des services et des conseils adaptés à leurs besoins d'amélioration continue dans un milieu urbain en constante évolution.

À cet égard, leurs priorités sont en rapport direct avec : la qualité de l'environnement, la gestion des risques d'accidents industriels majeurs, l'interaction avec les services publics et les associations et la liaison avec la communauté locale.

BIBLIOGRAPHIE

Portrait et problématiques du marché du travail 2006-2007- Région de Montréal

Direction de la planification, du suivi et de l'information sur le marché du travail,
Emploi Québec, mai 2006

Portrait socio-économique du territoire du Centre local d'emploi de Pointe-aux-Trembles

Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et société, financé par
Emploi Québec, mai 2004

Portrait de quartier de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est

Environnement et développement durable, Territoire et cadre de vie, Tissu social
(Développement de la personne) réalisé par *Conversité* pour la *CDC de la Pointe*,
édition 2004

Étude du profil des collectivités, des ressources et objectifs d'apprentissage

Projet Femmes, technologies d'apprentissage et marché du travail, FADAFEM
(Formation à distance à l'intention des groupes de femmes financé par le Bureau des
technologies d'apprentissage (BTA).
14 août 2006

Les femmes et le logement à Montréal 2006

Conseil des Montréalaises, décembre 2006

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_montrealaises_fr/media/documents/
CdeM-LogAVIS.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_montrealaises_fr/media/documents/CdeM-LogAVIS.pdf)

Portrait socio-économique des femmes et des hommes de l'Île de Montréal, des différences, des similitudes

Femmes et développement régional, Conférence régionale des élus de Montréal, novembre
2004

Dossier noir : logement et pauvreté au Québec

FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), 2004

Transition 50 : ressources et besoins, recherche-action sur la situation actuelle des femmes au tournant de la cinquantaine

Nouveau Départ International, Inc 1999

Avis sur la sexualisation précoce des filles et ses impacts sur leur santé

Le Comité aviseur sur les conditions de vie des femmes auprès de l'Agence de
développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du
Bas St-Laurent, 2005

Institut de la statistique du Québec

Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)

Société d'habitation du Québec (SHQ)

Condition féminine et vieillissement

Les éditions du Remue-Ménage, Michèle Charpentier, 1995

La femme dans une société vieillissante

Secrétariat de 3^e âge, Santé et Bien-être Canada et Condition Féminine Canada, 1988, p.61-68

Projet clinique de la Pointe-de-l'Île, Portrait de la jeunesse à Pointe-de-l'Île – jeunes de moins de 19 ans.

Richard Perreault, Portrait jeunesse 0-18 ans, février 2007

Ensemble vers la réussite, Plan stratégique 2003-2006

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, 2003

Ministère de la Justice Canada

Michel Dorais, La violence sexuelle (exploitation incluse)

Ministère de la Sécurité publique du Québec

La violence conjugale, statistique 2000

Statistique Canada

Enquête sociale générale de 2004

Femmes et logement à Montréal

Comité femmes – CRE de Montréal

Projet de loi n° 133 de décembre 2005 portant sur le *Code civil du Québec*

(1991, chapitre 64) article 1974.1

Centre de prévention du suicide

Agence de la Santé publique du Canada

Rapport de surveillance de la santé des femmes

http://www.cmis.mtl.trss.qc.ca/fr/atlas/etat_sante_pop/details_adaptation_sociale.html

santé de la population/adaptation sociale des jeunes de la région de Montréal

Direction de la Santé publique de Montréal-Centre

CLSC de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est

Service de police de la ville de Montréal

Section Recherche et planification stratégique

Fédération des femmes du Québec (FFQ)

Service de police de la Ville de Montréal – information policière (CRFPQ-MIP)

EVRG83SP-01 (SAS)

(Victimes et PL-victimes femmes et filles pour l'année 2006

Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés (RQCAA)

Pensons famille

Volume 5, numéro 37, avril 1994

Centre de santé des femmes de Montréal

2007

Portrait socio-économique des femmes et des hommes de l'Île de Montréal

2000-2001

CRE de Montréal

Femmes et développement régional, 2004 – Portrait socio-économique des femmes et des hommes de l'Île de Montréal en 2001

Réseau Canadien pour la santé des femmes

10 différences entre les hommes et les femmes qui influent sur la santé des femmes
(www.womwns-health.org)

Institut national de santé publique Québec

Femme en santé au Québec

Portrait sociosanitaire de la population du CSSS de la Pointe-de-L'Île

Santé mentale des adultes – février 2006

Centre de prévention du suicide au Canada

Université de Montréal, direction des communications et du recrutement

Forum – édition du 15 novembre 2004. Vol. 39, numéro 11 :
La délinquance conduit plus de filles au suicide

Premier rapport Kirby, 2004

Enquête sociale et de santé 1998

Source tirée de Lafontaine Pierre et May Clarkson (2004)
Les personnes âgées à travers les enquêtes de santé Québec

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001

Statistiques Canada, 2006

Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques,
produit numéro 85-570-XWF au catalogue

Institut de la statistique du Québec, 2004

Étude réalisée par Nouveau départ Inc. Intitulé Transition 50 : ressources et besoins, recherche-action sur la situation des femmes au tournant de la cinquantaine

Comité de Vigilance environnementale de l'Est de Montréal

Secrétariat à l'action communautaire autonomes et aux initiatives sociales

Déclaration citoyenne des femmes de Pointe-aux-Trembles – Centre de femmes de PAT
Condition féminine Canada

Évaluation de la violence contre les femmes :

Un profil statistique, 2002, p. 24

Gouvernement du Québec

Les orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle, mars 2001

Ministère de la Sécurité publique

Statistiques sur la violence conjugale, 2001, p. 1

Condition féminine Canada

Évaluation de la violence contre les femmes : un profil statistique, 2002, p. 29

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec (FRHFVDQ) et le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale

Comité Zip Jacques-Cartier

Entrevue avec Chantal Rouleau, directrice

CONTACTS DES MEMBRES DU COMITÉ AVISEUR

(par ordre alphabétique)

Pierrette Dalpé, présidente
Association féminine d'éducation et d'action sociale Montréal-Est
Centre récréatif Édouard-Rivest
11 111, Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2V7
Tél : (514) 640-2737 Fax : (514) 640-9144

Suzanne Décarie, conseillère municipale/Pointe-aux-Trembles et Commissaire à la CSPÎ
13 301, rue Sherbrooke Est, Montréal, (Québec) H1A 1L2
Tél : 9514) 868-4351 Fax (514) 868-46-353
Courriel : suzannedecarie@ville.montreal.qc.ca

Guyline Dion, agente sociocommunautaire
Service de police de la Ville de Montréal – Poste de quartier (PDQ) 49
1498, boulevard Saint-Jean Baptiste, Montréal (Québec) H1B 4A4
Tél : (514) 280-0449 Fax :(514) 280-0649
Courriel : guyline.dion@spvm.qc.ca

Rose-Marie Léveill , membre de l'AQDR et citoyenne de Pointe-aux-Trembles
Association qu b coise des droits des retrait s et pr retrait s
T l : (514) 498-3501

Monique Major, conseill re de ville
Ville de Montr al-Est
11 370, rue Notre-Dame Est, (Qu bec) H1B 2W6
T l : (514) 645-7431
Courriel : monique.major@hotmail.com

Dorette Mekamdjio, coordonnatrice
Journal Paroles de femmes
12 125, rue Notre-Dame Est, bureau 164 Montr al (Qu bec) H1B 2Y9
T l : (514)645-6068 Fax (514)645-3009
Courriel : dorette@cdfpat.org

CONTACTS DES MEMBRES DU COMITÉ AVISEUR

(suite)

(par ordre alphabétique)

Jeannine Ménard, présidente

Association des retraitées et des retraités de l'enseignement du Québec

12 125, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Y9

Tél : (514) 645-0480

Courriel : hp.menard@videotron.ca

Danielle Mongeau, directrice de la Maison Dalauze

C.P. 162, succursale P.A.T. , Montréal (Québec) H1B 2Y9

Tél : (514) 640-4210 Fax : (514) 640-0865

Courriel : maisondalauze.dmongeau@videotron.ca

Lyne Pépin, organisatrice communautaire

Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île

13 926, Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1A 1T5

Tél : (514) 642-4050 poste 469 Fax : (514) 642-9271

Courriel : lynepepin.pdi@csss.gouv.qc.ca

Pour obtenir une copie électronique ou imprimée de ce document ou pour toute autre information, veuillez contacter :

Mireille Hébert, agente de communication et de développement social
Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles
mireillehebert@cdfpar.org

Gisèle Pomerleau, coordonnatrice
Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles
giselepomerleau@cdfpat.org



**Centre des femmes
de Pointe-aux-Trembles**

12 125, rue Notre-Dame Est
Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 2Y9
Tél : (514)645-6068 Fax : (514) 645-3009
info@cdfpat.org
www.cdfpat.org